

Conseil de gestion du 31 mars 2023

Délibération n°2023-002

Approbation du rapport d'activités 2022

- VU le code de l'environnement et notamment l'article R 334-33-8° ;
- VU le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité ;
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales n° 334/2022 du 17 novembre 2022, portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la délibération du 10 octobre 2014 adoptant le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion ;
- VU la délibération 2022-02 du 07 janvier 2022 approuvant la modification du règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer ;

CONSIDERANT la proposition de rapport d'activités 2022 ;

Article 1

Le conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion adopte à l'unanimité le rapport d'activités 2022 du Parc naturel marin du golfe du Lion, sans modification.

Article 2

Le Directeur de l'Office français de la biodiversité est chargé de l'application de la présente délibération.

Article 3

La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'OFB.

Serge PALLARES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Pallares', with a stylized flourish at the end.

Président du conseil de gestion



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PARC NATUREL MARIN DU GOLFE DU LION

Sommaire

Préambule	3
Focus : les actions phares	4
Vie du Parc en 2021	6
La gouvernance	6
Les réunions du bureau et du conseil de gestion	6
Les groupes de travail	6
Les avis conformes, simples et techniques	7
Les équipes et les moyens	7
Partenariats et instances de gestion	9
Tableau de bord et indicateurs	9
Mise en oeuvre du programme d'actions	13
Axe stratégique 1	13
Axe stratégique 2	21
Axe stratégique 3	24
Axe stratégique 4	27
Annexes	40
Bilan des subventions versées par le Parc en 2022	40
Composition du conseil de gestion	41
Organigramme complet	45
Liste détaillée des avis rendus en 2022	46
Synthèse des actions Natura 2000	50

Préambule

L'année 2022 a été d'une certaine façon un retour à la normale après l'épreuve de la pandémie. Cette crise nous aurait presque fait oublier un mal plus profond que sont les conséquences du réchauffement du climat. C'est désormais une certitude, l'été 2022 a été le plus chaud de l'histoire à Perpignan et dans les pyrénées-orientales, où il a fait près de trois degrés de plus que la normale. La sécheresse exceptionnelle qui nous touche durablement nous rappelle l'urgence à agir dans laquelle nous sommes. En mer une « canicule marine » a conduit à des hausses de température de 4-5°C degrés au-dessus des moyennes, qui ont entraîné des mortalités des gorgones et du corail rouge. On a aussi noté une baisse significative du régime de la Tramontane.

2022 aura été l'année de la concertation autour du projet d'extension de la réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls, soit 4 ateliers d'acteurs et diverses réunions publiques. Le Parc aura investi des moyens importants, autant humains que financiers, en soutien à cette initiative portée par le département des Pyrénées Orientales. On peut saluer la forte mobilisation des acteurs de ce territoire et se réjouir du chemin parcouru en faveur d'un renforcement de la protection de la biodiversité de la côte rocheuse. Le projet négocié d'extension et ses réglementations associées devrait être abouti en 2023.

Focus : les actions phares



Le Biodiversarium (Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer / Sorbonne Université) et le Parc ont monté un projet commun visant à sensibiliser les élèves de CM1 et CM2 à la biodiversité marine en utilisant une démarche scientifique. La thématique choisie était celle

A l'école et sur l'eau pour des élèves de primaire

du crabe bleu, de son arrivée et sa prolifération sur nos rivages. Durant l'année scolaire, une animatrice s'est rendue à trois reprises dans 22 classes des Pyrénées-Orientales pour présenter la biodiversité, les liens entre les espèces et les rôles de l'humain dans ces milieux. Les 650 élèves ont par la suite été amenés à réfléchir à des solutions pour limiter la propagation du crabe bleu dans le milieu. Ces travaux ont été présentés sur le site de Paulilles en fin d'année, où les enfants ont également participé à différentes activités dont le kayak et des animations proposées par la Maison de l'eau et de la Méditerranée, Nostrar Mar, le Département 66.

Signature de la première charte « Guide d'observation partenaire du Parc » avec les 9 structures de kayak/paddle

Le mercredi 8 juillet ce sont les représentants de 9 structures proposant des sorties en kayak et paddle qui se sont réunis à Argelès pour signer avec le directeur du Parc la charte « Guide d'observation partenaire du Parc ».

Les engagements inscrits dans la charte sont basés sur un socle de critères communs à tous les Parcs naturels marins et ont été affinés avec les structures de kayak/paddle du territoire. Dans le cadre de ce partenariat, les signataires s'engagent par exemple à : éviter le dérangement des espèces (pas de contact, pas de nourrissage, respect d'une distance d'approche des oiseaux et des zones de nidification, etc.), éviter la dégradation d'habitats lors de la mise/sortie de l'eau des embarcations (passage obligatoire par les chemins, pas d'accostage sur les petits fonds rocheux, etc.), limiter la taille des groupes à 10 embarcations, sensibiliser les pratiquants aux bons procédés et préservation des espèces rencontrées, etc.



Cette charte est aussi et avant tout un outil permettant de fédérer les structures de kayak/paddle et le Parc dans une démarche collective d'accompagnement de l'activité. Les structures s'engagent via cette charte à former leurs personnels saisonniers et à s'impliquer dans des suivis écologiques et de fréquentation. Cette charte a vocation à évoluer et à s'adapter aux besoins des structures et aux enjeux du territoire. Rendez-vous au printemps pour travailler sur les améliorations à apporter et pour une sortie en kayak avec les différents acteurs maritimes liés à cette activité !

Mise en place des 4 secteurs de ZMEL comprenant désormais 52 bouées d'amarrage accessibles à tous

C'est un projet qui aura duré plus de 3 ans... Celui de venir compléter les 4 secteurs de la zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL), dont le Parc s'est vu rétrocéder la gestion en 2016 par le comité départemental de plongée 66, par l'ajout de nouvelles bouées d'amarrage.

En effet, cette ZMEL en 4 secteurs a vu le jour dans le cadre du site Natura 2000 et a permis, à l'époque, l'installation de 14 dispositifs d'amarrage à l'attention des structures de plongée qui fréquentent ces sites. Mais le manque de dispositifs d'amarrage à l'attention des autres usagers (et notamment des plaisanciers) a rapidement fait émerger le besoin d'un complément afin de remplir le rôle de cette outil de gestion : la préservation des habitats sous-marins (en l'occurrence l'herbier de Posidonie et le coralligène) au regard de l'impact lié à l'ancrage des bateaux.

Dès 2019, le dialogue a été lancé avec les acteurs concernés. Les clubs et associations de plongée, les représentants des associations de plaisanciers, de transport de passagers, les

pêcheurs, ... La concertation se sera étalée sur plus de deux ans et aura été menée en parallèle des études concernant la répartition des habitats, la fréquentation des sites, l'insertion paysagère du projet et le dimensionnement technique des dispositifs d'amarrage.

La mise à l'eau des 52 bouées d'amarrage cette année marque pour le Parc l'aboutissement d'un projet de protection des habitats sous-marin mené en concertation avec l'ensemble des acteurs qui pratiquent ces zones. Mais ce n'est qu'une étape de franchie et qui a laissé place à une importante phase de communication et de sensibilisation auprès des plaisanciers, ainsi que la mise en oeuvre de suivis afin de pouvoir adapter la gestion et la communication autour de ces zones sur les années à venir.



La vie du Parc en 2022

La gouvernance

Les réunions du bureau et du conseil de gestion

2022 aura été une année particulière avec le renouvellement du conseil de gestion en juin élu pour 5 ans. En l'absence de M. Michel Moly – démissionnaire - à la présidence du Parc, le premier vice-président M. Didier Codorniou a occupé la fonction d'intérim jusqu'aux élections. Une modification du règlement intérieur a été opérée pour introduire une troisième vice-présidence. Les élections organisées lors du conseil de gestion du 5 juillet, ont conduit aux désignations suivantes :

Président : M. Serge Pallarès – Représentant de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie

Première Vice-présidente : Mme Hermeline Malherbe – Représentante du conseil départemental 66

Deuxième vice-président : M. Didier Codorniou – Représentant du PNR de la Narbonnaise

Troisième vice-président : M. Marc Médina – Représentant de Perpignan Méditerranée Métropole

Composition du bureau :

Catégorie 1 « représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements »

M. Antoine Parra - M. Edmond Jorda

Catégorie 2 « représentants des organisations professionnelles »

M. Bernard Perez - M. Thierry Bouthors - M. Guilhem Hubert

Les groupes de travail

Le conseil de gestion a adopté le principe de confier des mandats à des groupes de travail (GT) constitués par délibération, de telle sorte que cette représentation du conseil explore et traite un sujet défini. Parmi les deux GT en place, seul celui dédié à la pêche s'est réuni en 2021. Le GT sur les zones de protection forte, eu égard

Catégorie 3 « représentants des organisations d'usagers »

M. Jean-Claude Hodeau - M. Pierre Dunac

Catégorie 4 « parcs naturels régionaux, aires marines protégées, associations de protection de l'environnement et du patrimoine culturel, et personnalités qualifiées »

Mme Martine Rolland - M. Franck Lartaud - M. Philippe Lenfant

Catégorie 5 « services de l'État »

Le directeur de la DDTM 66 ou son représentant - Le directeur de la DREAL Occitanie ou son représentant

Au total en 2022 on compte 3 réunions du conseil de gestion et 2 réunions du bureau. On peut noter la décision de réunir un « comité de pré-arbitrage » de l'appel à projets, constitué des président et vice-présidents ainsi que d'un représentant de l'Etat.

Le mi-parcours atteint par le plan de gestion adopté en 2014 a conduit à préparer un séminaire en deux phases, la première en décembre 2022 pour un partage du bilan et un second planifié en 2023 qui se proposera de prioriser l'action du parc pour les 7 prochaines années.

à la dynamique initiée sur le projet d'extension de la réserve marine dans laquelle est impliqué le Parc, a été mis momentanément en pause. Les membres du GT ont participé aux ateliers de concertation, pour laquelle la réflexion s'est faite à l'échelle de la côte rocheuse.

Nom du groupe de travail	Mandats (extraits)	Nombre de réunions
GT Pêche Co-animation : Mme Maria Ruysen (Ifremer) et Mme Lauriane Vasseur	Créer de l'unité, de la cogestion dans le Parc autour des enjeux de pêches au service de la ressource, des filières d'exploitation et de la protection du milieu marin et ce, à partir de trois axes prioritaires : • Suivi et gestion des ressources halieutiques • Gestion et réglementation • Valorisation de la filière pêche	3
GT ZPF (zones de protection forte) Co-animation : M. Philippe Lenfant (UPVD-CEFREM) et Mme Alizée Martin (puis Pauline Lapostolle)	Accompagner et expertiser le processus de renforcement de la protection selon quatre axes prioritaires : • Délimitation des sites à enjeu sur la base des connaissances scientifiques ; • Analyses des pressions/impacts des différentes activités pour la construction d'un argumentaire partagé par site ; • Prise en compte des incidences économiques et sociales (bénéfices des mesures de protection et mise en place de mesures d'accompagnement éventuelles) ; • Evaluation des effets (écologiques et économiques) de la protection à moyen et long termes.	0

Les avis conformes, simples et techniques.

Le nombre de sollicitations du Parc pour avis a été de 51 en 2022. Ce chiffre s'est stabilisé après les fortes augmentations en 2021 (66) par rapport à 2020 (22). Le conseil de gestion s'est prononcé à 4 reprises sur la mise en place de ZMEL (Collioure et Paulilles - dossier initial et modifié) et sur une compétition de jet-ski pour laquelle l'avis a été

défavorable. Les avis techniques, rendus par le Directeur délégué, concernaient pour l'essentiel des concours de pêche (5), des agréments pour les randonnées encadrées en VNM (15) et des demandes d'AOT pour des mouillages individuels (7) ou des campagnes scientifiques (3).

Les équipes et les moyens

Le budget initial 2022 a été complété par le solde des opérations émergeant sur les financements exceptionnels « France Relance ». Concernant les ressources humaines, à noter l'arrivée de Claire Bedrossian - agent de terrain en remplacement d'Eric Jullian et l'accueil de plusieurs agents en

service civique. Le départ d'Olivier Monnier – chargé de mission qualité de l'eau - n'a pas été renouvelé pour répondre au plafond d'emploi des 17 postes attribués au parc. C'est Emmanuelle JEAN – agent de l'équipe opération - qui a porté à mi-temps cette mission en 2022.

Ressources humaines.

- Le 01/05/2022 arrivée de Claire Bedrossian au service opération
- Le 01/12/2022 départ d'Aurélie Jou en congé maternité
- Le 01/04/22 recrutement d'Aurélie Jou au SD 66 de l'OFB au poste d'assistante administrative (mi-temps accordé au Parc)
- Le 08/06/22 arrivée de Mathieu Anth au service opération en tant que réserviste

Service civique		
BEAUCOURT Léa	04/04/2022 – 03/12/2022	ESC : Sensibilisation et communication sur le milieu marin
DALISSON Louise	28/03/2022 – 27/11/2022	ESC : Mise en œuvre d'une charte encadrant les concours de pêche de loisir
GEMEHÉL Elisa	18/10/2022 – 17/06/2023	ESC : Pratiques de nettoyage des plages
LONGO Louis	11/04/2022 – 10/12/2022	ESC : Sensibilisation de la ZMEL
PIERRE Léna	28/03/2022 – 27/11/2022	ESC : Sensibilisation de la ZMEL
AUBERTIN Romane	01/12/2022 – 31/07/2023	ESC : Motonautisme

Stage		
MOLY Aurélien	07/02/2022 – 11/02/2022	Stage d'observation 3e
BILLE Lise	07/02/2022 – 11/02/2022	Stage d'observation 3e
BUARD Romane	01/02/2022 – 31/07/2022	Stage : Finalisation et valorisation d'une démarche collective : la démarche « Ambition Littoral »
CALLIS Chloé	28/11/2022 – 02/12/2022	Stage d'observation 3e
FURCY-GITTARD Yanna		Stage d'observation 3e
GARRIGOU Dario	24/01/2022 – 29/01/2022	Stage d'observation 3e
LEPEDRA Alexandre	21/02/2022 – 24/02/2022	Stage d'observation
MORENO Matei	14/11/2022 – 18/11/2022	Stage d'observation 3e
PILLOUD Julie	26/09/2022 – 18/12/2022	Stage BAC Pro
PRIMOT Bertrand	12/12/2022 – 16/12/2022	Stage d'observation 3e
PULI Axel	14/02/2022 – 18/02/2022	Stage d'observation 3e
CUBILLAS Elodie	02/05/2022 – 20/06/2022	Stage : Journalisme scientifique, assistance chargée de communication, relations publiques/relations presses, réalisation
AUBERTIN Romane	21/03/2022 – 21/09/2022	Stage : Motonautisme
GEMEHÉL Elisa	01/02/2022 – 31/07/2022	Stage : DYNATC

Véhicules de services :

- 6 voitures et un fourgon
- Navires :

Mobula, vedette de 12 m aluminium

Cap Alla, Semi-rigide de 7,5 m

Budget initial (hors charges salariales et loyers) :
1 351 822 €

Partenariats et participation à des instances de gestion (non exhaustif)

Au titre des enjeux de continuité écologique, le Parc est membre des commissions locales de l'eau (CLE), des SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) des bassins versants du Tech et de l'étang de Salses-Leucate. Le Parc est aussi membre du comité de rivière de la Têt et du comité de bassin de l'étang de Canet Saint-Nazaire.

Le Parc et la Réserve marine poursuivent leur collaboration et leur présence réciproque dans les instances de gestion. 2021 aura vu l'installation d'un comité de pilotage pour le projet d'extension de la réserve, réunissant, le Département, le Parc, les services de l'Etat (DDTM et DREAL) et deux établissements de recherche impliqués sur le territoire (OOB et UPVD).

Depuis 2016 le Parc entretenait un partenariat avec l'Observatoire de la côte sableuse catalane (ObsCat), qui a pris fin en 2022. Ce partenariat permet au Parc d'intégrer les comités de pilotage et comités techniques de l'ObsCat, mais également de profiter du support technique et de l'expertise de l'ObsCat dans l'organisation et le développement de la démarche Ambition Littoral. Afin de consolider ce partenariat, depuis fin 2019 le Parc adhère à l'AURCA.

Le Parc siège depuis 2021 dans le conseil scientifique de la commission spécialisée « éolien flottant » du Conseil maritime de façade de Méditerranée. Le parc a participé au comité de pilotage de la concertation organisée tout au long de l'année.

Tableau de bord et indicateurs

Le Parc ne dispose toujours pas d'un set d'indicateurs important, la priorité ayant été donnée à la mise en œuvre d'actions en lien avec le plan de gestion. Le développement et la mise au point des indicateurs nécessitent un investissement en temps important qui, en l'absence d'une personne dédiée, ne se mettra en place que petit à petit.

Pour autant, certains indicateurs sont déjà opérationnels.

Concernant la gouvernance, deux indicateurs sont en place depuis plusieurs années :

Indicateur « Mobilisation du conseil de gestion »

La suppression des mesures sanitaires a permis de retrouver un nombre de réunion en présentiel du conseil de gestion d'avant COVID. Quatre réunions du conseil de gestion et deux bureaux se sont tenus. Le taux de participation des membres du conseil de gestion à ces réunions était bon (75% en moyenne) mais diffère selon qu'il s'agissait de bureau (80% pour 16 membres) ou de conseil de gestion (72% pour 60 membres)

MOBILISATION DU CONSEIL DE GESTION	NIVEAU D'EXIGENCE					
	"Une mobilisation forte et équilibrée du conseil de gestion"					
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon	Confiance
INDICE "Nombre de réunions"					5	100%
INDICE "Présences"				4		100%
INDICATEUR 2022				4		100%

Indicateur « Fonctionnement interne du Parc »

Le fonctionnement du conseil de gestion est évalué à partir des questionnaires anonymes fournis en séance à l'ensemble des membres du conseil de gestion lors de chaque session. Pour rappel, le questionnaire est scindé en deux parties, la première concerne la qualité des débats, l'équilibre de la prise de parole par les participants, etc. La seconde partie concerne l'accompagnement des membres du conseil de gestion par l'équipe technique sur la base de la qualité et les délais de mise à disposition des documents fournis, leur compréhension pour permettre la prise de décision, etc.

Pour la première fois depuis la mise en place de cette évaluation en 2016; l'indicateur du fonctionnement du conseil de gestion est considéré comme très bon et ce, au regard du nombre important de réunions qui s'est tenu et du taux de présence (cf. ci-dessus). Cependant, le taux de réponse aux questions est sur l'ensemble de l'année de seulement 57%.

FONCTIONNEMENT INTERNE DU PARC	NIVEAU D'EXIGENCE					
	"Un conseil de gestion pleinement fonctionnel et dans l'anticipation"					
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon	
INDICE "Fonctionnement du conseil"	1	2	3	4	5	
INDICE "Accompagnement du Parc"	1	2	3	4	5	
INDICATEUR 2022	1	2	3	4	5	

Concernant la finalité du plan de gestion « Faire du Parc naturel marin une zone de référence pour la connaissance et le suivi du milieu marin... », deux indicateurs sont opérationnels

Indicateur « Productions scientifiques »

Cet indicateur, qui comptabilise sur trois années glissantes le nombre de publications, ouvrages scientifiques ou de présentation lors de colloques, pour lesquels le Parc a participé ou est cité, est a peu près stable depuis quatre ans (2019 : 26, 2020 : 25 et 2021 : 27, 2022 : 25). Il est classé comme moyen par rapport à l'ambition affichée d'au moins 40 sur 3 années.

PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES	NIVEAU D'EXIGENCE					
	"Un Parc reconnu comme territoire d'étude avec au moins 40 productions scientifiques ou de gestion sur 3 années glissantes"					
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon	Confiance
INDICATEUR 2022	1	2	3	4	5	100%

Indicateurs « Actions de diffusion »

Après une diminution du nombre d'actions de diffusion en 2020 et 2021 liée à la crise du COVID, le nombre d'actions a largement augmenté en 2022 avec 56 actions (moins de 30 les deux dernières années) que ce soit sous forme orale (conférences) ou écrite (rédaction d'articles) partageant des résultats d'acquisition de connaissances ou de valorisation de cadres de gestion, d'outils ou de méthodes. L'indicateur est au niveau « très bon » ce qui met en évidence le travail fait par le Parc pour le partage des informations auprès du public et des acteurs du Parc.

ACTIONS DE DIFFUSIONS	NIVEAU D'EXIGENCE					
	"Un Parc reconnu comme territoire de partage avec au moins 60 actions de diffusions sur 3 années glissantes"					
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon	
INDICATEUR 2022	1	2	3	4	5	

Indicateur « Qualité des eaux de baignade »

La qualité sanitaire des eaux de baignade sur le territoire du Parc est repassée en 2022 au niveau « excellent », avec notamment une baisse des dépassements des seuils ANSES sur l'ensemble des prélèvements et donc, un score de l'indice « alertes sanitaires » sur l'année qualifié de « très bon ». Cette diminution des « alertes sanitaires » est sans doute due à la diminution des précipitations durant l'année 2022, qui sont souvent à l'origine d'apports polluants en général et bactériologique en particulier

BAIGNADE	NIVEAU D'EXIGENCE					
	"100 % des zones de baignades recensées au moins en qualité « bonne » dont 95 % en qualité « excellente »"					
Scores	très mauvais	mauvais	moyen	bon	très bon	
INDICE "Qualité « bonne »"	1	2	3	4	5	
INDICE "Qualité « excellente »"	1	2	3	4	5	
INDICE "Alertes sanitaires"	1	2	3	4	5	
INDICATEUR 2022	1	2	3	4	5	

Indicateur « Tursiops »

L'indicateur « Tursiops » permet d'évaluer l'évolution de la présence du grand dauphin Tursiops truncatus dans un périmètre donné, par renseignement de l'abondance relative de l'espèce et la surface qu'elle occupe. Cet indicateur de tendance s'appuie sur les données récoltées lors de campagnes en mer dédiées, une moyenne est effectuée sur une période de 3 ans. Les valeurs seuil des deux indices qui le composent, ont été déterminées à partir des données des 5 années de suivi. Le score, de moyen, obtenu pour 2022, signifie qu'il n'y a pas eu d'évolution notable entre 2020 et 2022.

TURSIOPS	NIVEAU D'EXIGENCE					
	"Maintien de la capacité d'accueil pour toutes les espèces de cétacés fréquentant le Parc"					
Scores	Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bon	Très bon	
INDICE " Abondance relative "	1	2	3	4	5	
INDICE " Aire d'occupation "	1	2	3	4	5	
INDICATEUR 2022	1	2	3	4	5	

Axe stratégique 1 : Progresser dans la protection des habitats et des espèces

■ Projet 1 - Etude et suivi de la mégafaune

Le suivi des populations de cétacés a débuté en 2018 sur l'ensemble du Parc et comportait chaque année deux campagnes en mer. A partir de l'été 2022, la fréquence de ces campagnes est passée de semestrielle à trimestrielle. Elles permettent également d'acquérir des connaissances sur d'autres compartiments que la mégafaune marine (oiseaux, tortues, grands poissons pélagiques, macroplancton, les activités anthropiques et les macrodéchets.) Elles ont été effectuées en mai, juin et juillet pour la campagne de printemps, en août pour la campagne d'été et en octobre, novembre et décembre pour la campagne d'automne. Elles représentent plus de 67 heures d'effort d'échantillonnage pour 1 000 km parcourus et 3 124 observations réalisées, tous compartiments confondus. La partie la plus au large du Parc (20-35 MN) n'a, cette année encore, pas pu être prospectée, le marché public pour l'affrètement d'un navire étant resté infructueux. Néanmoins, l'indicateur Tursiops permettant d'évaluer l'état des populations de grand dauphin a été calculé pour la première fois. Il indique un statut de moyen pour l'année 2022. L'indicateur cétacés n'a, quant à lui, pas été renseigné, la majeure partie du talus n'étant pas accessible. A ces trois campagnes de suivi protocolé s'ajoutent 5 sorties dédiées à la photo-identification du grand dauphin.

Durant la saison estivale, cinq embarquements avec les professionnels de découverte du milieu marin ont été effectués pour sensibiliser le public aux richesses naturelles et actions du Parc et poursuivre la collecte de données. Depuis l'année dernière, les deux opérateurs labellisés High Quality Whale

Watching saisissent leurs données en autonomie, sur des iPad fournis par le Parc, ce qui facilite grandement le partage des informations entre les différents acteurs.

116 observations de cétacés ont été réalisées en 2022 par les opérateurs professionnels labellisés ainsi que le Parc et ses partenaires. La majorité de ces observations correspondent à des groupes de grand dauphin sur le plateau continental puis de dauphin bleu et blanc au niveau du canyon Lacaze-Duthiers, zone du Parc au dessus du talus continental concentrant l'effort de prospection. A noter, l'observation d'un rorqual commun en très proche côtier au niveau de Port-Vendres ainsi que d'un groupe de globicéphales noirs.

Les agents du Parc, membres du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française, sont intervenus cette année sur les échouages de deux tortues caouanne à Leucate. Deux tortues caouanne mortes et dérivant au large ont également été signalées. Sur le littoral du Parc, un grand dauphin et un dauphin bleu et blanc ont été retrouvés échoués, respectivement à Port-Leucate et à Torrellies, et traités par les membres du RNE. L'été 2022 aura été marqué par un nombre nettement supérieur aux années précédentes de signalements et témoignages concernant de mauvais comportements d'usagers de la mer, effectuant des approches intentionnelles illégales à moins de 100 m des animaux et harcelant ou poursuivant ces dauphins. Une procédure judiciaire est en cours pour l'infraction de dérangement d'espèce protégée.



■ Projet 2 - Protection des oiseaux nicheurs

Suite au confinement de 2020 qui avait amené des espèces d'oiseaux (gravelot à collier interrompu et sterne naine) à se réapproprier les plages de notre littoral pour leur nidification, une opération nationale nommée « Attention, on marche sur des œufs » fut lancée. Elle avait pour objectif la protection temporaire des zones de plage et dunes fréquentées par ces espèces aux populations en net déclin, ainsi que la sensibilisation du public et des services communaux pour favoriser la réussite de leur reproduction.



En 2022, pour la troisième année consécutive, un de ces sites : la plage de l'embouchure du « Bourdigou », a bénéficié de la mobilisation de plusieurs structures : l'OFB dont le Parc et le SD 66, le syndicat mixte RIVAGE, le GOR (groupe ornithologique du Roussillon), les agents du littoral de Perpignan Méditerranée Métropole et la commune de Torreilles. Préservation matérialisée du 1er avril au 15 août par la pose d'une protection physique (filets de mise en défens), prise d'un arrêté municipal précisant les modalités de protection et panneaux d'informations sur site. Afin de veiller à la quiétude nécessaire des individus nicheurs et leurs poussins ainsi qu'informer et sensibiliser le public fréquentant la plage, des

patrouilles fréquentes ont été réalisées. Le bilan fut très positif pour les couples de gravelots à collier interrompu dont plusieurs poussins ont survécu grâce à la protection de la zone. Et, pour la première fois depuis les dernières décennies, deux jeunes « sterne naine » ont vu le jour et ont pu prendre leur envol sur ce site ! Ce malgré quelques rares incivilités et non-respect du site qui ont obligé à adapter en temps réel la protection, suite à un dérangement préjudiciable. Des utilisateurs locaux réguliers de ce site naturel remarquable se sont spontanément mués en relais d'information de l'importance de ce site, donnant espoir en la réussite de cette opération.

■ Projet 3 - Acquisition de connaissances sur le cycle de vie du requin peau bleue

Un programme de recherche, en collaboration avec l'IFREMER et le CRILOBE (UPVD, CNRS, EPHE), a été finalisé et a démarré en 2022. Appelé MOUVBLUE, il cherche à acquérir des connaissances élémentaires sur le cycle de vie du requin peau bleue en Méditerranée occidentale, et à terme, mieux comprendre les fonctionnalités du golfe du Lion, et du territoire du Parc en particulier, pour cette espèce. Parmi ses actions, le Parc participe aux campagnes de pêche pour poser des marques et réaliser les prélèvements nécessaires aux analyses génétiques. La mise en oeuvre a pris du retard et les modalités de la campagne d'échantillonnage ont dû évoluer face aux difficultés rencontrées. En effet, les règlements des concours établis par les fédérations ne prévoyant pas d'aménagements pour la perte de temps causée par l'arrêt de la pêche lors de la capture du requin, l'intervention du Parc à ces occasions n'a pas pu avoir lieu.

Néanmoins, un recensement des pêcheurs volontaires et des sorties hors concours ont été programmées mais, faute de météo favorable, n'ont pas pu se dérouler. Enfin, des sorties avec un guide de pêche ont permis la capture et l'échantillonnage d'un juvénile.

Financé par



■ Projet 4 - Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt

communautaire

Suite à l'étude commanditée à P2A Développement et SubCMarine, le Parc a réalisé des vérifications terrain afin de lever les principales zones d'incertitude et aboutir à une actualisation finale de la cartographie des herbiers de posidonie. En fin d'année, les scientifiques et gestionnaires, dont le Parc, se sont mobilisés pour documenter la floraison des posidonies qui semble exceptionnelle en 2022 en Méditerranée française.

L'état écologique de la roche infralittorale et du coralligène mesuré en 2021, de Leucate à Cerbère, respectivement au sein de 10 et 11 stations grâce à l'indicateur nommé EBQI (Ecosystem-Based Quality Index), intégrant dans sa conception l'ensemble de l'écosystème (algues, poissons, invertébrés, etc.), se révèle globalement moyen à médiocre hormis dans la réserve intégrale (bon pour le coralligène et très bon pour la roche infralittorale) ainsi que dans la réserve partielle au niveau du site des 3 moines, jugé bon pour la roche infralittorale. Les compartiments de ces deux écosystèmes les moins bien notés correspondent aux biomasses de poissons en particulier les piscivores et carnivores. En dehors du sec Rédéris et du cap Peyrefitte, les biomasses de poissons prédateurs d'invertébrés, omnivores, céphalopodes et piscivores sont de 0 kg MH/ 100 m² dans le coralligène. Suite aux mortalités massives d'invertébrés constatées à Marseille après la canicule estivale, le Parc et la Réserve ont effectué des plongées de reconnaissance. Les résultats restent encore à consolider mais, ponctuellement, sur certains sites, les gorgones blanches sont en très mauvais état à très faible profondeur, les gorgones rouges présentent des nécroses et quelques branches de corail rouge sont mortes.

Les campagnes de recherche et d'exploration des canyons n'ont pas pu avoir lieu en 2022. En effet, celle pilotée par le LECOB a connu des problèmes matériels et la COVID s'est invitée parmi l'équipage. Celle organisée par le Parc n'a pas pu bénéficier de conditions météorologiques favorables.

Pour continuer à enrichir les connaissances des habitats, un effort de prospection a porté, en 2022, sur les roches présentes au large, principalement le long de la côte radieuse. L'objectif premier était de qualifier le type de substrat en présence et de débiter un inventaire photographique des espèces benthiques qui l'habitent. Des taches d'herbier de cymodocées ont également été cartographiées au droit de l'embouchure du Tech.

Le Parc a été le site pilote d'une étude de recherche et développement consacrée à la détection et les suivi des espèces non-indigènes pouvant altérer la biodiversité. Après avoir expérimenté, en 2021, un protocole pour la surveillance des zones sensibles (réserve intégrale), celui pour la surveillance des zones d'introduction a été appliqué et n'a détecté aucune espèce non-indigène dans le port de Port-Vendres. Enfin, la dynamique d'extension de la caulerpe se poursuit avec de nouvelles stations recensées notamment à Sainte-Catherine.



■ Projet 5 - Suivis des espèces réglementées



Le Parc fait partie du programme de suivi « Corb et Mérous » de la façade méditerranéenne consacré à l'évaluation de l'efficacité des arrêtés portant réglementation de la pêche pour une gestion durable de ces espèces et pour lequel il est l'une des 3 zones témoins continentales depuis 2015. Les moratoires arrivant à leur terme fin 2023, l'année 2022 était consacrée aux comptages en plongée. Les 4 sites hors réserve ont été parcourus ainsi qu'un 5ème site,

celui du Cap l'Abeille, ajouté cette année pour faciliter la comparaison réserve/hors réserve. Les résultats, qui seront fournis et analysés par le coordinateur scientifique de l'Université Côte d'Azur, montrent, notamment, que le corb et le mérou brun sont encore très peu abondants en dehors de la réserve. En effet, seulement 3 mérous et 17 corbs ont été recensés hors réserve pour respectivement 86 et 73 au sein de la réserve partielle.

La collaboration avec CHORUS et la réserve marine, relative au développement de l'acoustique passive comme nouvel outil de suivi, s'est poursuivie cette année. Une troisième année de mesures sur une longue période (6 mois) par 3 hydrophones a été réalisée afin de caractériser le comportement reproducteur du mérou et du corb ainsi que les impacts potentiels générés par le bruit des activités maritimes.

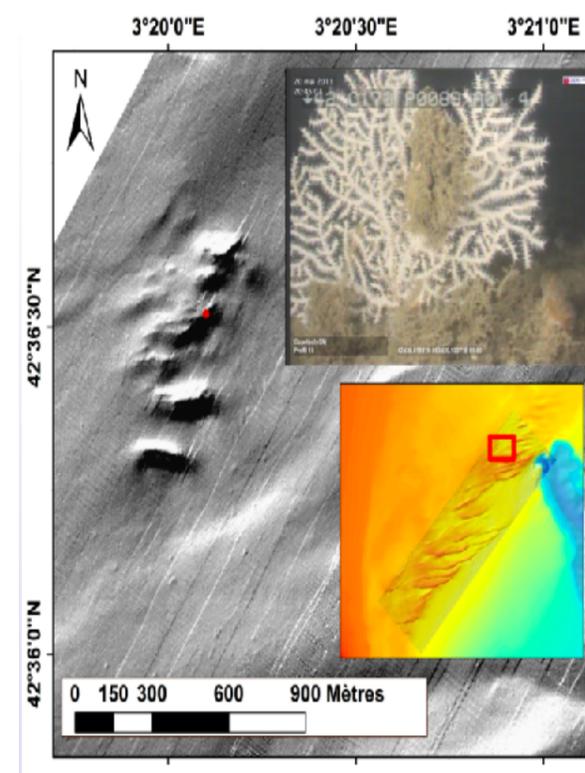
■ Projet 6 - Amélioration des connaissances et caractérisation des faciès morphologiques et sédimentaires des têtes de canyons du Parc

Dans une zone où il est difficile d'aller, les données sont rares. Un travail effectué entre les scientifiques de l'UPVD et le Parc a pourtant permis de montrer tout l'intérêt de certaines zones « délaissées » et d'identifier une zone importante dans laquelle l'existence d'habitats remarquables et à très forts enjeux écologiques est fortement suspectée (2016 et 2017).

Les discussions, encore en cours actuellement, autour de la localisation d'une possible zone d'implantation d'une ferme commerciale d'éoliennes flottantes dans le Parc confirment l'importance de cette campagne et le besoin de connaissance de ces zones.

En 2022 la DGEC a organisé une campagne d'acquisition de données en mer préparatoire à l'installation possible d'une ferme commerciale d'éoliennes flottantes. Cette campagne couvre en partie certains manques et besoins identifiés par le PNMGL dans le cadre du projet FAMOSA GL. Une articulation DGEC - PNMGL s'est également mise en place afin de finaliser le montage du projet FAMOSA GL.

Les travaux d'analyse, d'interprétation et de valorisation des données acquises lors de la campagne FAMOSA seront financés par « l'Observatoire de l'éolien en mer » et confiés au CEFREM (Université de Perpignan).



■ Projet 7 - Déploiement du cadre de gestion des mouillages écologiques

Depuis 2016 le Parc est gestionnaire d'une zone de mouillages et d'équipements légers (ZMEL) comprenant 14 dispositifs d'amarrage installés à l'attention prioritaire des structures de plongée. Le nombre insuffisant de mouillages de plongée et l'absence totale de mouillages dédiés à la plaisance, imposaient de compléter ce dispositif pour que l'ancrage puisse être effectivement évité, tout en assurant une meilleure qualité d'accueil aux usagers.

Après une importante phase d'études en 2020 et de procédures (AOT et AST) en 2021 le marché pour l'installation des 38 nouvelles bouées d'amarrage a pu être lancé en début d'année 2022. Les bouées ont été fabriquées et installées par TSR Collioure au mois de mai, sur les quatre secteurs de la ZMEL.

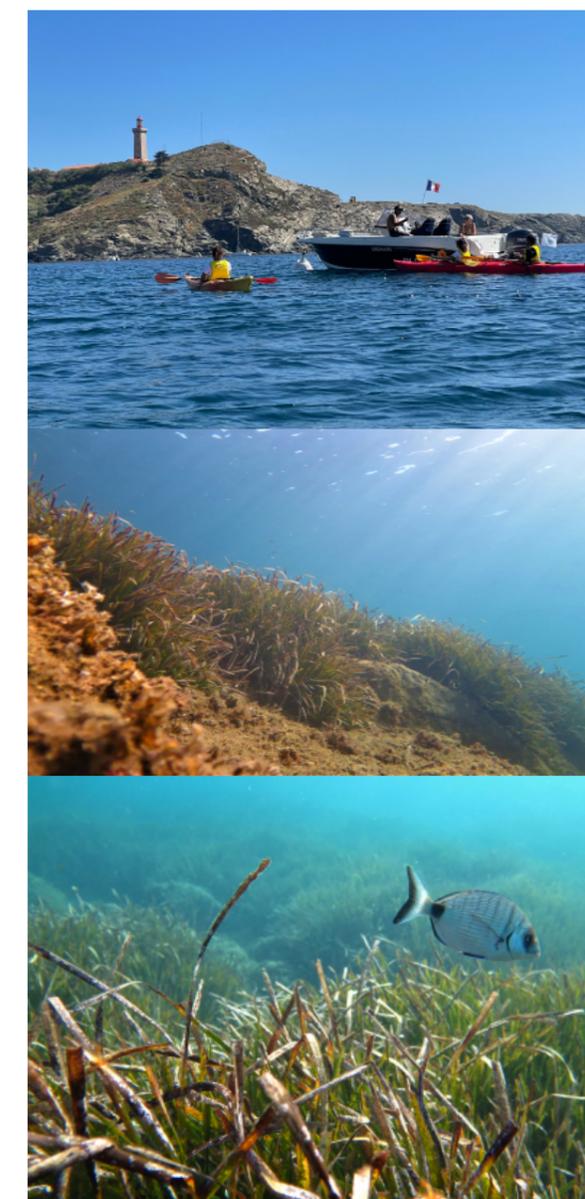
Pour accompagner cette modification de la ZMEL existante (et l'application de l'interdiction d'ancrage) une importante stratégie de communication a été mise en oeuvre avant la saison : 4 conférences ont été réalisées en partenariat avec des associations de plaisance/voile (en plus des articles réalisés pour leur bulletins d'information), des supports d'information (flyers, cartes, autocollants) ont été distribués auprès de 7 capitaineries, 4 vidéos explicatives sur la ZMEL ont été diffusées notamment via une série de posts Facebook ciblés sur le sujet.

Pour maximiser l'information des usagers de la ZMEL, deux services civiques - Léna et Louis - ont été recrutés pour être présents sur le site de Ste Catherine durant la saison. Ils ont passé 21 jours sur l'eau, en kayak, pour informer les usagers. Ces sorties ont permis de réaliser des questionnaires pour connaître la perception des usagers sur la ZMEL (niveau d'information, de satisfaction etc.) et des comptages de fréquentation. De manière générale, les usagers sont favorables à l'installation de bouées pour protéger les fonds et sont satisfaits des bouées à leur disposition. Le nombre de bouées leur paraît cependant insuffisants et ils auraient souhaité avoir plus d'information en amont de la saison.

Pour compléter les données de fréquentation, deux pièges photos ont été installés sur la zone de Ste Catherine. L'analyse des données qui en sont issues ont permis d'estimer que la ZMEL a été pleine 45 jours sur 152 observés (principalement entre le 9 juillet et le 28 août) et que le maximum de fréquentation se fait entre 11 et 16h.

Afin de recueillir le retour des usagers après la saison, 3 réunions ont été organisées en octobre avec les bateliers, plongeurs et plaisanciers. Ces échanges ont permis de faire ressortir les modifications ou améliorations souhaitées par ces utilisateurs de la ZMEL pour 2023.

Enfin, dans la continuité des années précédentes, le Parc a été étroitement associé et a contribué au projet de ZMEL porté par le département des Pyrénées Orientales, dans le cadre de la mesure compensatoire pour l'aménagement du 3ème quai du port de Port-Vendres qui se poursuit. Le Parc a aussi suivi et accompagné les communes dans la mise en place de projets de réglementation liés à la plaisance et au mouillage (notamment à Port-Vendres et Cerbère).



■ Projet 8 - Co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »

Le site Natura 2000 « FR9101493 - Embouchure du Tech et grau de la Massane » s'étend majoritairement sur la commune d'Argelès-sur-Mer. Il est constitué d'une partie continentale (32 %) et d'une partie maritime (68 %) située dans le Parc. Pour mettre en oeuvre la gestion de la partie continentale du site, une co-gestion avec la commune d'Argelès-sur-Mer a été mise place. 2022 a été marquée par le renouvellement de cette co-gestion avec la signature, en début d'année, de la seconde convention de coopération de 3 ans. Les moyens alloués à cette convention permettent notamment, grâce à l'appui de la DREAL Occitanie, de disposer d'un agent à temps plein dédié aux enjeux de conservation des espèces et habitats Natura 2000 du site. Faisant suite au premier, un second plan d'actions a été élaboré et la mise en oeuvre opérationnelle de ses actions a débuté. Elles concernent à la fois des acquisitions de connaissance complémentaires, la sauvegarde et la restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire, l'entretien et la surveillance du site ainsi que l'information et la sensibilisation des acteurs du territoire et du grand public. Parmi ces actions, plusieurs études ont été menées afin d'évaluer l'état de

conservation des habitats naturels, comme par exemple, le suivi temporel des oiseaux communs avec le groupe ornithologique du Roussillon, qui a permis de recenser 73 espèces d'oiseaux dont 9 nouvelles et 57 nicheuses. Le site est donc désigné à très forte diversité avifaunistique grâce à une mosaïque de milieux en bon état de conservation. Lors de la journée mondiale du nettoyage de la nature, une opération spéciale « Nettoyons le Tech », de la source à la mer, idée de deux associations Brouilla Nature et Vallespir Terres Vivantes, a mobilisé de nombreux bénévoles et permis d'enlever 1 400 kg de déchets.



■ Projet 9 - Conception et mise en oeuvre d'un plan de contrôle en collaboration avec les services de l'État et les gestionnaires de sites

En 2022, le Parc a pu maintenir la pression de contrôle sur son territoire. La majorité des contrôles effectués concerne les domaines de la protection des habitats, du patrimoine naturel et des pêches maritimes. En particulier, l'accent a été mis en 2022 sur les contrôles du respect des obligations liées à la ZMEL, mise en place pour la première fois. Tout comme l'année précédente, la nidification des oiseaux littoraux a fait l'objet d'une attention particulière, en lien avec tous les services partenaires concernés (conservatoire du littoral par l'intermédiaire des agents de Perpignan Métropole-Méditerranée et le gestionnaire des sites : le syndicat mixte « Rivages », service de l'OFB des Pyrénées-Orientales). Suite à l'installation de sternes naines et de gravelots à collier interrompu sur de nouveaux sites depuis le confinement de 2020, ces sites sont surveillés et suivis afin d'essayer de pérenniser l'installation des nichées, ce qui nécessite une présence quasi-constante durant les périodes cruciales. Dans le domaine de la pêche, le Parc continue de contrôler les prises,

tailles et marquage de la caudale pour les espèces concernées.

De façon plus ponctuelle, des contrôles ont aussi été effectués à l'intérieur du périmètre de la réserve de Cerbère-Banyuls, en collaboration étroite avec les agents de celle-ci.

Enfin, comme chaque année, le Parc a participé, par l'intermédiaire de ses agents de contrôle, aux opérations « Sécumer » destinées à prévenir les défauts de sécurité à bord des navires et à assurer la sécurité de tous sur le plan d'eau. Globalement, en 2022, les agents du parc naturel marin ont consacré 10% de leur temps de travail à l'activité de contrôle, et ouvert huit enquêtes judiciaires. Cette légère baisse de l'activité de police par rapport à l'année 2021 correspond à la « perte » de temps agent, notamment d'un agent qui est en formation, d'un autre qui a effectué 50% de son temps de travail sur un autre poste, ainsi qu'un troisième en arrêt maladie.

■ Projet 10 - Poursuite des travaux relatifs à la mise en oeuvre de zones de protection forte

Le travail sur la mise en place de zones de protection forte dans le Parc a été initié en 2019 mais la crise du COVID ainsi que le projet d'extension de la Réserve naturelle marine de Cerbère-Banyuls ont bouleversé le calendrier initial. L'année 2022 a été consacrée à l'accompagnement de la concertation sur ce projet d'extension, aux côtés du CD66 et des services de l'Etat. La mobilisation et la contribution de l'équipe technique du Parc a été importante durant l'année 2022 avec d'une part la participation au comité de pilotage pour l'élaboration de cette concertation, la préparation et l'animation des 4 ateliers de concertation. L'ensemble des documents fournis pour nourrir les réflexions en atelier (qualification des usages, identification des enjeux écologiques, évaluation des risques d'effets cumulés, etc.) a été réalisé grâce à l'appui scientifique du CNRS avec lequel le Parc a passé une convention de partenariat. Le Parc a passé une seconde convention avec l'Université Paul Valéry de Montpellier via le projet AATRE et impliquant deux bureaux d'étude (Lisode et Cartodébat) pour un appui méthodologique à la concertation. L'ensemble des productions en atelier est disponible sur le site dédié : <https://cartodebat.fr/reserve-marine-cerbere-banyuls/>

Le mandat du GT ZPF du Parc a été reconduit lors du conseil de gestion de janvier 2022. Sachant que les membres de ce GT ont été sollicités dans le cadre du travail sur l'extension de la Réserve, il est apparu pertinent de fonder la démarche ZPF dans ce projet. En effet, la démarche de réflexion a été traitée à l'échelle de l'ensemble de la « côte rocheuse » qui correspond à une des 4 entités biogéographiques définies initialement par le GT ZPF.

La série de 10 webinaires (conférences en ligne accessible à tous) sur le thème des zones de protection forte, prévue dans le cadre du Life Marha, s'est concrétisée. Les 6 premiers webinaires ont traité des zones protection forte à l'échelle de la méditerranée française en abordant le cadre politique et réglementaire, les bénéfices écologiques et socio-économiques et la perception de cette démarche par les usagers de la mer. Les 4 derniers se sont focalisés plus précisément à l'exemple du Parc naturel marin du Golfe du Lion. Les webinaires sont disponibles sur le site du Life Marha : <https://www.life-marha.fr/webinairesZPF>

■ Projet 11 - Suivi des populations d'oursins *Paracentrotus lividus* dans le Parc

Les populations d'oursins jouent un rôle clef dans le fonctionnement des communautés benthiques. Elles peuvent, par exemple, contrôler la distribution, la biomasse et la production de macrophytes et représentent aussi une source de nourriture pour de nombreuses espèces.

La pêche est réglementée dans les eaux du Parc depuis mars 2015 par la préfecture de région PACA suite à délibération du conseil de gestion. Les populations d'oursins comestibles ont fait l'objet d'un suivi sur le périmètre du Parc depuis 2013. Le suivi des populations d'oursins a été réalisé par les équipes du Parc au printemps 2022 après la première année de dérogation à la pêche en scaphandre autonome pour deux licenciés. Ces données ont pu être complétées par la participation des licenciés au remplissage volontaire de données d'embarquement pendant leur sortie permettant d'établir des indicateurs complémentaires de suivi de la population.

Si les résultats de ces suivis ne mettent pas en avant un effet remarquable du nouveau mode de prélèvement en scaphandre sur l'état des populations d'oursins, ils montrent en revanche une tendance à l'échelle du Parc, ils montrent globalement une tendance à la baisse des juvéniles sur le Parc depuis 2013. Les professionnels ont donc proposé de réduire le quota, passant à 4000 douzaines pour la saison 2022-2023 (soit 20 jours à 200 douzaines), afin d'anticiper la baisse de recrutement à venir dans les prochaines années.





Axe stratégique 2 : Protéger et valoriser le patrimoine culturel maritime

■ Projet 1- « REFLETS D'ÉPAVE » Exposition itinérante pour la valorisation de l'épave romaine Port-Vendres 1

L'exposition itinérante sur l'épave romaine dite Port-Vendres 1 (fin du IV^{ème} siècle) réalisée en 2021 se poursuit. Cette exposition propose un focus sur la découverte de l'épave, puis sa sortie de l'eau en 1974, avec de nombreuses photos sous-marines inédites du Drassm. Elle relate aussi les actions menées par le Parc pour la valorisation de cette épave exceptionnelle, comme l'opération de préremontage ou le film. Depuis sa réalisation, « Reflet d'Épave » a été visible dans plusieurs communes du Parc comme Port-Vendres, Torreilles et Argelès sur Mer. En 2022, elle est restée accrochée plusieurs mois au Casal de l'Albère, le musée d'Argelès sur Mer où le film sur l'épave pouvait se visionner durant tout le temps de l'exposition. Le musée avait également complété l'exposition avec du matériel

archéologique sous vitrine et des amphores. Elle a également été exposée partiellement le 3 juillet pendant les Balades littorales au Cap Béar.

En 2023, cette exposition va continuer son itinérance tout le mois de mars à Saint Cyprien, à la Médiathèque Prosper Mérimée, puis de Mai à octobre-novembre au château royal de Collioure. Cette exposition est accompagnée du film « l'extraordinaire histoire de l'épave romaine Port-Vendres 1 » et peut être complétée par une conférence.

■ Projet 2 - Diffusion et valorisation de la « mémoire de la mer »

Le livre Mémoire et cuisine des gens de mer sorti en septembre 2021, représentant pour le Parc l'aboutissement de plusieurs années de collecte de la mémoire et publié aux éditions Trabucaire est, selon l'éditeur, dans le top de ses meilleures ventes 2022. Cet ouvrage a pour objectif une transmission, la plus large possible, de l'histoire récente de notre population littorale, à travers leurs usages, leurs coutumes et traditions, leurs savoir et savoir-faire, leur cuisine de la mer, un volet de notre patrimoine immatériel maritime.

En 2022, 14 évènements en tout, plus d'une intervention par mois, ont permis une bonne diffusion de cet ouvrage, dont 7 conférences de présentation du travail de collecte.

Démarré en 2017, ce projet est né du constat que les anciens pêcheurs, et plus largement les gens de mer de ce territoire, détenaient des pans entiers de notre mémoire collective qu'il fallait à tout prix préserver, avant que ce savoir ne disparaisse. La collecte s'est déroulée d'une part sous la forme de rencontres bilatérales, d'autre part en organisant des animations publiques dénommées « converses de taverne ». Toutes les rencontres ont été enregistrées avec l'autorisation des personnes interviewées, et les converses ont été filmées. Le matériel collecté restant à valoriser sera mis en partie sur le site web du Parc.



■ Projet 3 - Organisation de « Converses de Taverne »

Les Converses de Taverne du Parc résultent d'une collaboration avec le musée de la pêche de Palamós qui pratique depuis plus de 20 ans ce type de collecte directe. Cette démarche reprend l'idée du retour de mer des pêcheurs qui se rejoignent dans un café, une taverne, pour échanger sur leur journée de pêche. Ces « cafés débat de la mer » sont filmés par l'équipe du Parc, et permettent la collecte de données ethnologiques et leur diffusion simultanée auprès du public. Depuis 2017, six converses avaient été réalisées dans différents villages du Parc, touchant entre 80 et 120 personnes.

En 2022, après deux années d'arrêt, une nouvelle converse a été réalisée sur l'histoire d'un paillebot qui faisait le transport des oranges des Baléares jusqu'à Port-Vendres au XXème siècle :

« La goélette Miguel Caldentey, du transport des oranges à un projet hors du commun ». Plus de 80 personnes étaient présentes pour cette 7ème converse de taverne. Les 7 films réalisés durant les converses seront mis sur le site du Parc cette année.

A noter : lors de la fête de l'anchois de Collioure au mois de juin 2022, la municipalité a souhaité diffuser au cinéma le Mondial de la commune, le film de la 2ème converse de taverne, réalisé par le Parc, intitulé : « La salaison du poisson bleu » Une centaine de personnes a assisté à cette projection, c'est un très bon indicateur qui montre l'intérêt de filmer ces converses et de la préservation de la mémoire de la mer plus largement.

■ Projet 4 – Actions pour la transmission de l'Art de la navigation sous voile latine

En 2022 le Parc a poursuivi son travail de valorisation de la navigation à la voile latine au travers de différentes actions : l'appui aux associations et aux acteurs du patrimoine maritime répondant aux appels à projets ; la participation et l'appui financier et en présentiel aux événements comme les rencontres de barques à voiles latines.

Grâce à son implication pour la valorisation et la diffusion de l'art de la navigation sous voile latine (reconnu comme patrimoine immatériel de France depuis 2018), le Parc-OFB- avec l'atelier des Barques de Paulilles -CD66- sont les interlocuteurs officiels pour la France du comité technique international auprès de quatre autres

pays : l'Espagne, l'Italie, la Croatie et la Suisse depuis fin 2022. Le Parc et l'atelier des barques sont également les correspondants directs de la direction nationale des patrimoines à Paris (ministère de la culture) pour la constitution du dossier français de la candidature UNESCO de l'Art de la navigation à la voile latine et au tier.

En 2022 le Parc a fait appel aux regroupements d'associations de valorisation du patrimoine maritime de Cerbère à Saint-Tropez afin qu'ils collaborent à la complétude du dossier. Le pays porteur du projet est la Croatie, la candidature sera dans la mesure du possible déposée en mars 2023.

■ Projet 5 - Suivi et veille sur les démarches de mise en valeur du patrimoine culturel maritime

Le Parc poursuit sa veille sur plusieurs projets comme la restauration de la Goélette Miguel Caldentey (soutenu financièrement dans le cadre de l'appel à projets). Le Parc a répondu favorablement à diverses sollicitations d'associations de protection du patrimoine culturel maritime, locales mais aussi régionales comme Escale à Sète.

En 2022 le Parc s'est impliqué dans le réseau des musées maritimes de méditerranée en participant à une exposition inaugurée lors du

forum de l'association en Croatie, représentant chaque membre du réseau à travers un grand panneau 70x100. Ce panneau illustre les actions phares de chacun envers le patrimoine culturel maritime et a pour but d'apporter une plus grande visibilité de chaque partenaire. C'est aussi grâce et avec ce réseau que s'est créé le comité technique pour la candidature Unesco de l'Art de la navigation à la voile latine.



Axe stratégique 3 : Réduire les pollutions et améliorer la qualité du milieu

■ Projet 1 - Evaluation et actions de réduction des déchets dans le Parc

Les actions de caractérisation de la pollution par les déchets et la lutte contre cette pollution se poursuivent. Les différents suivis des déchets menés par le Parc (plages, flottants, engins de pêche) contribuent à l'évaluation de l'ampleur de cette pollution et à son évolution dans le temps. La majeure partie de ces données peut être réutilisée dans le cadre de reportages européens (Directive cadre Stratégie pour le milieu marin). En 2022, les premiers résultats d'analyse des échantillonnages de microplastiques ont été rendus par le CEDRE et ont montré que la méthodologie adoptée n'était pas forcément

appropriée à tous les sites de prélèvement, aussi, depuis ce retour, le Parc n'effectue plus de prélèvement de microplastiques.

Le Parc reste néanmoins attentif aux suivis effectués ailleurs dans le cadre de la DCSMM et y participe lorsque cela est possible. Parallèlement, des actions concrètes continuent d'être menées, souvent en collaboration avec des associations, comme lors du « World clean up day » au cours duquel le Parc a contribué au ramassage de déchets sur l'embouchure du Tech.

■ Projet 2 - Amélioration et expérimentation d'équipements pour le suivi de la qualité de l'eau

La convention passée entre le Parc et l'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer (OOB) pour le développement du système expérimental d'acquisition haute fréquence in situ du milieu marin (baie de Banyuls-sur-Mer - bouée SOLA) a trouvé son terme en fin d'année 2022 : après moultes péripéties rencontrées par les opérateurs de l'OOB qui, rappelons-le, ont mis

eux-même au point, à l'occasion de ce projet, un matériel expérimental, la totalité du réseau câblé a pu être installée et la mise en route effectuée. Les données relevées par les différents capteurs dont certains à la pointe de la technologie (comme le phytomètre en flux) sont d'ores-et-déjà accessibles en temps réel, et feront l'objet d'exploitations ultérieures.

■ Projet 3 - Evaluation des flux de polluants en provenance de l'étang de Canet Saint-Nazaire

Ce projet a été imaginé en partenariat étroit avec le syndicat mixte du bassin versant du Réart car cela présentait l'intérêt de disposer de mesures de flux polluants à la fois en amont de l'étang de Canet, lagune la plus polluée de la région Occitanie, et en aval, avec en sus, des mesures prises concomitamment des deux cotés de l'étang.

Malheureusement, ce projet est resté en « stand by » durant l'année 2022, car les financements prévus pour les mesures côté amont n'ont pas encore pu aboutir. Néanmoins le projet a fait l'objet d'un avenant temporel permettant le report des échéances à 2024, ce qui devrait permettre de mettre en oeuvre le projet dans son entièreté, dès que les conditions climatiques seront adéquates.

■ Projet 4 - Accompagnement des ports dans la certification "Port Propre"

Les ports sont le réceptacle des pollutions générées par les usages portuaires, mais également par les activités qui se déroulent sur leur bassin versant. L'appui à la certification européenne "port propre" (CWA 16-387), retenue par le Parc comme indicateur du plan de gestion,

a été initiée en 2019. En 2020, le Parc a appuyé les ports volontaires de Port-Vendres, Saint-Cyprien, Canet-en-Roussillon, Sainte-Marie-la-Mer et Banyuls-sur-Mer dans la réalisation des études diagnostiques préalables à la certification.

Au mois de mars 2021, le port de Sainte-Marie a été certifié « port propre ».

Grâce à l'appel à projet du Parc et le financement du plan de relance, en 2022, plusieurs ports tels que Banyuls-sur-Mer, Saint-Cyprien ou Baracrès, ont effectué des travaux qui leur permettront d'obtenir cette certification. Ces travaux ont été par exemple des stations de pompage des eaux noires ou bien encore des bornes destinées

à diminuer la consommation électrique des installations portuaires.

Financé par



■ Projet 5 - Déploiement d'un suivi et d'une gestion des déchets produits par les activités de pêche et impactant ces activités

EN 2022, l'impact des déchets sur l'activité de pêche a été suivi sur la seule activité chalutière. En effet, tel que conçu, il ne s'adaptait pas à l'activité petit métier exercée sur le territoire du Parc. Au cours des 4 campagnes saisonnières, ce sont 1200 litres de déchets qui ont été sortis de l'eau, pour une quantité d'environ 800 déchets. L'impact de la présence des déchets sur l'activité effective du chalutier n'est toutefois pas mis en exergue par le pêcheur, et globalement, depuis le début de ce suivi, les quantités de déchets « récoltés » sont les mêmes et ne semblent pas modifier le rendement de la pêche.

L'autre volet de ce projet consiste en l'enlèvement de gros déchets, dangereux ou pêchant signalés par des pêcheurs, plongeurs ou observés par l'équipe du Parc. En 2022, les plongeurs du parc ont effectué 36 plongées pour récupérer, entre autres : 58 pots à poulpe perdus, 550m de filet, 69 pneus et quelques déchets originaux tels une annexe en résine de 2m de long ou une canne à pêche. Chaque enlèvement de déchet fait l'objet d'une évaluation du rapport avantage/

inconvenient du retrait vis-à-vis de la préservation de l'écosystème. Sur l'enlèvement de ces déchets volumineux, il est à noter que moins d'engins ont été signalés par rapport aux années précédentes, une relance de la communication sur ce projet est donc nécessaire en 2023.

Sur la base de l'étude de faisabilité de la mise en place d'une filière de recyclage des filets usagés à l'échelle du Parc, puis étendue au niveau régional par le Cépralmar, l'année 2022 a connu quelques retards pour lancer de manière opérationnelle les premières collectes de filets usagés des petits métiers. Les partenaires Fil&Fab et Click&Dive ont réalisé en 2022 des démarches pour obtenir des financements complémentaires pour l'animation et la logistique de la filière de collecte à l'échelle régionale. Le Parc a réservé une enveloppe pour l'achat et la mise à disposition des bacs de collecte aux gestionnaires de ports ; la motivation et l'attente des acteurs, pêcheurs et structures portuaires ont été confirmées, la première collecte est donc prévue pour 2023

■ Projet 6 - Evaluation de l'impact de la pollution portuaire sur le développement de juvéniles de poissons

Les ports, en tant que milieux abrités, sont des zones privilégiées pour le développement des juvéniles de certaines espèces de poissons. Des aménagements sont d'ailleurs réalisés pour favoriser leur implantation (habitats artificiels). Cependant, la qualité des eaux portuaires peut être variable et dépendante de la pollution issue des activités nautiques mais aussi des apports des bassins versants. L'impact de la présence de ces polluants sur les juvéniles et leur viabilité future reste méconnu. L'objectif de ce projet est de coupler plusieurs approches pour évaluer cet impact. Tout d'abord les contaminants chimiques (métaux lourds) sont suivis par la

méthode d'échantillonneur passif séquentiel permettant un suivi sur plusieurs mois. L'arrivée et la colonisation de l'espace portuaire par les post-larves et leur transformation en juvéniles est suivie au travers de comptages. Enfin, une analyse des réactions métaboliques des individus au cours de leur vie, vise à déterminer si des résistances aux polluants sont susceptibles de s'installer dans ces individus. En 2022 des prélèvements d'individus ont eu lieu, qui sont à poursuivre, permettant ainsi la réalisation de banques d'ADN. Parallèlement, des marqueurs ont été testés par PCR dont PCR digitale, ils faciliteront les analyses futures.



Axe stratégique 4 : Accompagner le territoire sur les enjeux de gestion et de développement durable de l'espace littoral et marin

■ 4.1 Accompagner les acteurs de loisirs nautiques vers le développement durable de leurs activités

Projet 1 - Caractérisation et accompagnement du nautisme dans le périmètre du Parc.

En 2022, le Parc a poursuivi les efforts initiés depuis 2020 afin d'affiner sa connaissance des usages et pratiques de loisirs sur le territoire. Pour cela, le Parc a de nouveau réalisé 4 campagnes de suivis aériens, dans le cadre d'un marché inter-parcs marins afin de recenser toutes les activités observées dans une bande littorale de 8 km sur des journées de pic de fréquentation. Un travail de collecte des données disponibles

sur les différents usages a aussi été réalisé afin d'alimenter la démarche ZPF. Le Parc s'est étroitement associé au projet RESOBLO (projet européen porté par 4 autres parcs naturels marins visant l'installation d'un observatoire des usages de loisir). Ce travail a permis d'avancer sur la collecte et la bancarisation de données de suivis standardisés ainsi que sur la réflexion concernant les indicateurs.

Projet 2 - Caractérisation et accompagnement du nautisme dans le périmètre du Parc.

En 2022, le Parc naturel marin a entamé une étude pour mieux connaître et accompagner l'activité de jet-ski sur son territoire. Cette pratique reste en effet peu connue et peu de données sont disponibles concernant le nombre de pratiquants, leurs zones de navigations etc.

sur leur pratique. L'analyse de ces données va permettre d'affiner le travail avec les structures professionnelles ou associatives de jet-ski ainsi qu'avec les capitaineries. A cet effet, le stage de Romane a été prolongé au travers d'un service civique à compter du mois de décembre.

Un stage de 6 mois a été lancé en mars et a permis, dans un premier temps, de faire le point sur la réglementation qui encadre l'activité de jet-ski et ses impacts environnementaux (deux notes de synthèse ont été produites).

Les missions de ce service civique concerneront aussi les loueurs de bateaux, acteurs sollicités lors de plusieurs échanges en 2022 (sensibilisation d'avant saison, ZMEL) et désireux de liens plus étroits avec le Parc.

S'en est suivi un temps d'entretiens avec des élus locaux, agents de capitaineries et gérants de structures de location, et d'associations. Ces échanges ont permis d'aborder les problématiques rencontrées par chacun concernant l'activité de jet-ski et les différentes pistes d'amélioration possibles.

Après cette première phase d'échanges, un questionnaire a été diffusé en ligne afin de recueillir directement l'avis des pratiquants libres de jet-ski sur leur activité : quels profils, quels parcours de navigation, quelle perception de la réglementation en place, etc. Plus de 230 réponses ont été reçues, témoignant de l'intérêt de ces usagers de pouvoir s'exprimer



Projet 3 - Valorisation des acteurs de kayaks/paddle engagés dans le dispositif de

charte « Guide d'observation partenaire du Parc »

La sous-finalité 6.7.2 du plan de gestion « Des activités maritimes éco-responsables pérennes via une valorisation de leurs produits et prestations » vise l'accompagnement et la valorisation des acteurs qui promeuvent des activités durables et faisant écho aux valeurs du Parc. C'est dans cette optique que le Parc a souhaité s'engager avec les structures de kayak/paddle dans une Charte « Guide d'observation partenaire du Parc ». Le 8 juillet ce sont les représentants des 9 structures proposant des sorties en kayak et paddle qui se sont réunis à Argelès pour signer avec le directeur du Parc la charte. Les engagements de la charte ont été travaillés collectivement en début d'année et concerne notamment : le dérangement des espèces, en surface ou lors de la mise en l'eau (pas de contact ni de nourrissage), la dégradation des habitats (passage obligatoire par les chemins établis pour éviter le piétinement des dunes, pas d'accostage sur les petits fonds rocheux), la sensibilisation des personnes encadrées aux enjeux de biodiversité et bonnes pratiques de l'activité (limitation de la taille des groupes à

10 embarcations maximum, discours sur les espèces rencontrées) etc.

Pour accompagner les structures partenaires dans cette démarche, les agents du Parc sont allés à la rencontre de chacune d'entre elle pour une demi-journée de formation de leur personnel sur le Parc, la réglementation et les enjeux de biodiversité. Des plaquettes de sensibilisation présentant les espèces observables et les bons gestes à adopter ont aussi été réalisées et distribuées aux structures.

Une journée de rencontre avec les différents acteurs du milieu maritime (sémaphore, SNSM, réserve, GOR, Parc) était prévue au début de la saison mais a dû être reportée à 2023 pour des contraintes de planning.

Enfin, un questionnaire a été envoyé aux structures partenaires fin 2023 pour faire un bilan de cette première année de charte et dessiner les perspectives de travail et d'évolution pour 2023.

Projet 5 - Contribution aux démarches locales d'éco-tourisme littoral et marin

En 2022, le Parc a maintenu son investissement sur la question de la gestion durable du tourisme de nature, notamment à travers le réseau des parcs naturels d'Occitanie. Dans ce cadre, le comité régional du tourisme a sélectionné un cabinet d'études pour travailler au positionnement stratégique de ce réseau des Parcs dans le cadre de la destination touristique « Occitanie ». Localement, des réflexions sur la valorisation des activités touristiques de nature sont déjà à l'oeuvre sur le territoire, notamment par l'Office de tourisme intercommunal Pyrénées Méditerranée.

Il a participé aux différents ateliers de définition des sites de pratiques en mer (plongée, randonnée subaquatique, sports de glisse) organisés en 2022.

Enfin, pour approfondir la question des enjeux et impacts liés au tourisme, le Parc a rejoint un groupe de travail interdisciplinaire piloté par le CNRS « Fonctionnement des écosystèmes : attentes et impacts du tourisme ».

Le Parc participe aussi depuis 2020 aux travaux de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI),

en charge de la pérennisation, de la sécurisation et de la qualification de l'offre des sports de nature via l'élaboration du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI).

Projet 4 - Soutien et valorisation des éco-manifestations sportives organisées sur le

Parc

Dans le cadre de ses objectifs de valorisation des acteurs engagés dans des démarches d'éco-responsabilités, le Parc a choisi d'accompagner et de soutenir les organisateurs d'éco-manifestations sportives se déroulant sur son territoire. Pour être qualifiée d'éco-manifestation au regard du Parc, cet événement doit intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux dans son organisation et dans ses relations avec ses parties prenantes.

de parrainage, organisation de conférences, tenue de stand d'information ;

- Du triathlon de St Cyprien : tenue d'un stand et animations durant l'année avec les cours de l'école de nage.

En 2022 le Parc a soutenu l'organisation :

- Du Mondial du vent (du 26 avril au 1er mai) : soutien financier via une convention de parrainage et tenue d'un stand de sensibilisation sur le village de la glisse durant 2 jours ;
- Du swimrun de la côte Vermeille (18 juin) : soutien financier via une convention de parrainage, transmission d'information sur la biodiversité du Parc ;
- Du Trophée du Parc marin (4 régates de mars à juin) : soutien financier via une convention



Projet 8 - Littoviz PNMGL, l'application web au service du suivi environnemental par satellite

La démocratisation des images satellitaires, notamment les produits accessibles gratuitement tels que Sentinel-2, fournit un nouveau support de suivi pour les 35 km de côte rocheuse et les 65 km de côte sableuse du parc. Différents indicateurs de surveillance et de caractérisation du Parc ont ainsi pu être testés sur son périmètre, dans un passé proche, tels que le trait de côte, l'évolution spatiale des barres sédimentaires, l'évolution de la topographie et de la bathymétrie des plages, l'artificialisation du littoral ou encore la qualité physico-chimique de l'eau. Ces données et indicateurs sont issus d'une étude de faisabilité du suivi environnemental par satellite en milieu marin.

Littoviz PNMGL est une interface graphique en ligne (web-viewer), intuitive et open source, développée pour le Parc naturel marin du golfe du Lion, permettant de visualiser dans le temps et l'espace, de manière simple et claire, les indicateurs environnementaux déterminés.

L'outil permet de pouvoir naviguer à différentes dates à l'aide d'une barre temporelle pour les images Pléiades (acquises par le Parc) ou un calendrier pour les images Sentinel-2 (issues du projet européen Copernicus)

L'interface permet de sélectionner les images Sentinel-2 en fonction d'une limite de couverture nuageuse déterminée par l'utilisateur, mais également de faire varier plusieurs paramètres comme le gain et le gamma, ou bien encore le type de visualisation (visibles, Infrarouge et NDVI). Ces ajustements sont importants pour visualiser plus facilement la présence des barres sédimentaires, de la matière en suspension, etc.

L'interface graphique intègre un outil de comparaison Pléiade vs Sentinel-2 pour obtenir un suivi plus fin au niveau de la temporalité, pour une comparaison et un suivi de l'évolution intra-annuelle du trait de côte, mais également, un suivi d'un panache turbide ou de l'évolution spatiale des barres sédimentaires. Elle propose également aux utilisateurs un outil de dessin de couche ou d'export de carte.

Projet 9 - Suivi des projets d'éoliennes flottantes dans le Parc ou à l'échelle de la façade méditerranéenne

Le développement des éoliennes offshore se décompose en deux étapes distinctes : la ferme pilote qui entrera en service fin 2023 - début 2024, pour laquelle un avis conforme du conseil de gestion a été rendu en 2018 et la future implantation de 2 fermes commerciales (250 MW avec extension de 500 MW chacune) dans le golfe du Lion, pour lesquelles les discussions sont encore en cours pour l'attribution d'une des zones. L'appel d'offre sortira en 2023.

En 2022 la DGEC a organisé une campagne d'acquisition de données en mer préparatoire à l'appel d'offre ministériel, afin de fournir aux lauréats un état des lieux du milieu le plus exhaustif possible. Une articulation DGEC - PNMGL s'est également mise en place afin de finaliser le montage du projet FAMOSA GL en complément de cette campagne diligentée par la DGEC.

Durant l'année 2022 le Parc aura continué de participer aux :

- Comité de suivi de la ferme pilote EFGL
- Commission spécialisée de l'éolien en mer du conseil scientifique de la commission maritime de façade.



Le projet de recherche et développement TROLL, porté par le LECOB, d'une durée de 2 ans et consacré à l'analyse du réseau trophique des communautés macrobenthiques sur le site pilote d'implantation d'une ferme éolienne dans le Parc s'est finalisé en 2022. Il fournit un état de référence avant modification de l'écosystème et met en évidence le changement saisonnier dans la structure et la composition du réseau trophique benthique. Cette dynamique provient de la stratification thermique de la colonne d'eau intervenant en été, qui a pour conséquence une réduction du flux vertical de matière, l'endofaune s'en trouve limitée par la nourriture et des changements de niveaux trophiques s'opèrent. L'implantation

des éoliennes devrait complexifier le réseau alimentaire en augmentant ce flux de matière organique vers le benthos.

En partenariat avec le SHOM et CHORUS, une ligne de mouillage instrumentée du dispositif de surveillance DCSMM a été mise en place au Nord du Parc dans la zone propice au développement de l'éolien commercial afin d'établir un état initial du bruit. Les données enregistrées par l'hydrophone seront également traitées pour les cétacés. Le mouillage mis en place au début de l'année 2022 et qui devait rester jusqu'en 2027 a rapidement été chaluté et sera remis à l'eau ultérieurement.

Projet 10 - Contribution à la mise en œuvre de la planification spatiale maritime en Méditerranée (projet européen MSPMED)

Le projet MSPMED (Planification Spatiale Maritime de la Mer Méditerranée), mené par l'OFB/PNMGL et l'Institut Espagnol d'Océanographie, en collaboration avec France Energies Marines, a débuté en 2020 et avait pour objectif initial de réaliser une synthèse de connaissances concernant les cétacés, les tortues marines et les oiseaux marins dans l'aire d'étude du « golfe du Lion » (de Barcelone à Marseille). Il s'agissait aussi d'identifier les lacunes de connaissances sur ces compartiments et les chaînes « données <-> méthodes <-> résultats » qui permettent la mobilisation des connaissances, notamment dans le cadre des évaluations (DCSMM). Cette partie conduite au travers de 18 ateliers d'experts scientifiques français et espagnols, s'est achevée en janvier 2022 (<https://mspmed.eu/wp-content/uploads/2022/08/D7-1.pdf>).

En parallèle de ces travaux, les ateliers d'experts ont permis la mise en œuvre prospective d'une méthode de caractérisation des interactions entre les écosystèmes du Golfe du Lion et les activités liées au développement de l'éolien en mer. Les échanges transfrontaliers ont facilité le partage de différentes expertises et l'émission de recommandations pour le suivi des effets potentiels de l'éolien flottant sur les différentes composantes écologiques étudiées (i.e. cétacés, tortues marines, oiseaux marins, habitats benthiques, communautés planctoniques, poissons et céphalopodes).

Les interactions potentielles éolien/écosystème ont été décrites selon un effort exhaustif et prospectif, encourageant ainsi la poursuite des travaux au-delà du projet MSPMED, à la lumière des résultats obtenus lors des suivis des fermes pilotes à venir dans le Golfe du Lion.

Un autre volet a été développé à partir d'octobre 2021 pour un an sur les enjeux écologiques des substrats meubles du golfe du Lion. Comme précédemment il s'agissait, au travers d'une recherche bibliographique approfondie et une série d'entretiens, d'obtenir une vision globale et une mise à jour des connaissances, des acteurs institutionnels et scientifiques, des programmes d'acquisition de connaissances ou de traitements de données en cours ou à venir sur les habitats des substrats meubles dans la partie française du Golfe du Lion (<https://mspmed.eu/wp-content/uploads/2022/11/D48-mspmed.pdf>).



■ 4.3 Une animation conjointe des acteurs de la pêche vers une gestion durable de leurs activités

Projet 11 - Animation du groupe de travail « pêche » du Parc

Le groupe de travail pêche a été actif et productif en 2022, puisqu'il a permis de formuler au conseil de gestion pas moins de quatre propositions entraînant les délibérations suivantes :

- la mise en place d'une déclaration obligatoire des pêcheurs de loisir sur le Parc, et volontaire de leurs captures, par le biais d'une application dédiée ;
- le renouvellement d'une saison dérogatoire de pêche aux oursins en scaphandre autonome, en réduisant le quota de prélèvement ;

- la mise en place d'un cadre de gestion harmonisée sur la pêche au poulpe, et étendue à la pêche de loisir concernant la période de repos biologique ;
- la proposition d'un cadre de travail pour instaurer une gestion de la pêche de loisir sur le Parc en 2023.

Si la mobilisation a été pour des raisons de simplicité et de sollicitation des acteurs, parfois restreinte aux seuls acteurs respectivement de la pêche professionnelle ou de loisir, le GT devra en 2023 veiller à garder l'esprit d'un travail conjoint.

Projet 12 – Accompagnement de la profession pour la gestion du poulpe

Les avancées sur le poulpe en 2022 ont été portées par le groupe de travail pêche, avec l'appui de l'Ifremer permettant de valoriser les résultats de l'étude OBSPOULPE achevée en début d'année, et livrant des pistes pour améliorer la gestion actuelle de la pêcherie. Cette progression est envisagée en deux étapes :

- en 2023, une première progression pour harmoniser la période de fermeture de la pêche au pot sur les 3 prud'homies du Parc, une extension du repos biologique à la pêche de loisir, et la mise en place d'une signalisation spécifique pour les professionnels ;
- pour 2024, une seconde étape à franchir avec les professionnels pour une harmonisation plus cohérente des mesures sur tout le territoire du Parc.



Projet 13 – La signalisation des engins de pêche : informer et accompagner le changement

Les résultats issus du travail de stage ont été mis à contribution des réflexions du groupe de travail pêches sur la gestion du poulpe. En effet, le groupe de travail a souligné l'importance de pouvoir signaler spécifiquement les engins de pêche du poulpe, permettant à la fois de mieux faire appliquer la réglementation proposée par le groupe, et aussi de réduire les conflits d'usage avec la plaisance liés à l'utilisation de

bidon à défaut des signaux réglementaires. Cette initiative a particulièrement été portée par la prud'homie de Leucate. Cette solution proposée répond aux enjeux identifiés lors du stage. Le Parc s'est engagé à participer à l'achat et à la mise à disposition de fanions spécifiques pour soutenir la profession en 2023.

Projet 14 - Gestion partagée de la petite pêche, projet PESCOMED WWF France / Parc

Le projet en partenariat avec le WWF France et le CRPME O sous financement FEAMP/ Région Occitanie pour sa dernière année s'est achevé par un séminaire de clôture rassemblant les partenaires. Il a permis de partager les différentes avancées suite à 4 ans de travail sous un nouveau format collaboratif, et de mieux positionner le Parc compte tenu de ses objectifs sur le volet accompagnement de la pêche maritime à savoir :

- l'importance de pouvoir se baser sur un constat partagé concernant l'état de la ressource avec les acteurs pour permettre de construire avec eux des leviers de gestion efficaces ;
- la consolidation d'une stratégie de sensibilisation sur le thème des espèces sensibles, en renouvelant les journées de sensibilisation au lycée de la mer de Sète, et l'animation sur les quais auprès des professionnels avec des outils dédiés ;
- la consolidation de la circulation de l'information, entre le Parc, les représentants de la pêche professionnelle et les pêcheurs eux-mêmes ;
- l'appui à la mise en place opérationnelle de la filière de recyclage des filets de pêche usagés ;

- une communication à cibler sur les démarches portées par les pêcheurs en faveur des objectifs fixés dans le plan de gestion ;
- et enfin le maintien des outils de communication existants sur les produits issus de la petite pêche (carte des circuits courts, dépliant pêche durable, fiche espèces) dans la mesure où la profession n'a pas émis de besoin à ce que le Parc l'accompagne sur un projet collectif de valorisation des produits de la mer.

Les partenaires ont pu notamment souligner l'importance d'avoir pu tisser des liens entre le Parc et la Profession pour impliquer les professionnels dans des projets Parc. Le projet s'est achevé par l'organisation d'une journée de sensibilisation de 80 élèves du Lycée de la Mer de Sète aux espèces sensibles (raies, requins, oiseaux, tortues) avec la SATHOAN, le CestMed, et le WWF France, ainsi qu'une visite d'étude avec des pêcheurs volontaires sur l'Aire marine protégée de la côte agathoise avec la visite de la criée et l'OP du Sud.



Journée de sensibilisation des élèves du lycée de la mer de Sète

Projet 15 - Accompagnement de la pêche de loisir : déploiement de la nouvelle charte dans les clubs

L'année 2022 a été dédiée à la rencontre des structures impliquées dans la charte. Avec l'appui d'une volontaire de Service Civique, le Parc a pu aller à la rencontre de 15 clubs de pêche de loisir (chasse et pêche embarquée) actifs sur le Parc. Les rencontres ont permis de présenter l'action du Parc et le contenu de la charte. Les partenaires ont pu proposer des actions concrètes pour lesquelles ils étaient prêts à s'engager. Cette démarche a permis de recruter 15 volontaires pour participer au projet Mouvblue sur l'étude du requin peau bleue, et à tester pour le Parc la démarche de déclaration de la pêche de loisir grâce à l'application CATCHMACHINE, pilote porté à l'échelle de la façade par la DIRM et l'IFREMER. La rencontre des structures sera à pérenniser par la suite.



Rencontre avec les clubs partenaires et recrutement de volontaire pour les projets MOUVBLUE et CATCHMACHINE

Projet 16 : Campagne de sensibilisation de la pêche de loisir Sensipêche



Rencontre avec les clubs partenaires et recrutement de volontaire pour les projet MOUVBLUE et CATCHMACHINE

Sur l'année 2022, l'association LABELBLEU en partenariat avec le Parc a pu distribuer sur le territoire les 2000 guides de bonnes pratiques de pêche de loisir imprimés et mis à disposition lors de stands dédiés (apéro ponton, sensibilisation dans les ports ou lors d'évènements) mais aussi grâce à la mobilisation de sept magasins spécialisés de vente de matériel de pêche sur le département. Pour la première année, le guide a été imprimé sur un support biosourcés (papier de pierre), alternatif au plastique.

Projet 17 : Valorisation des données pêche et pistes de gestion - Postdoctorat/ CEFREM

Une importante base de données a pu être constituée par le biais de suivis sur la côte rocheuse et/ou sableuse des activités de pêche professionnelle et de loisir réalisés par l'Université de Perpignan Via Domitia. Les analyses ont été menées successivement et encore peu d'analyses transversales aux deux activités et intégrées à l'échelle de tout le Parc ont pu être déployées. L'année 2022 a permis de

réaliser ces croisements de données de manière conjointe, en dégagant notamment les espèces capturées communément par les deux activités, les zones de tension ou de concentration de l'effort de pêche. Les éléments qui se dégagent pour guider la gestion seront à proposer en discussion aux acteurs en 2023

4.4 Accompagner le Conseil de gestion sur les enjeux actuels de gestion du territoire

Projet 18 - Séminaire à mi-parcours du plan de gestion

L'installation d'un nouveau Conseil de gestion en juin 2022 et les élections de leurs représentants ont été l'occasion de lancer une série de séminaires destinés à ses membres. Leur vocation est double : la réappropriation des objectifs du plan de gestion par le Conseil de gestion d'une part, et d'autre part l'identification, pour les années restantes du plan de gestion, des priorités stratégiques d'actions du parc tenant compte des enjeux environnementaux actuels, de l'actualité des politiques publiques et des moyens alloués au Parc.

Dans cette optique, un premier séminaire a été organisé le 14 décembre 2022 avec les membres du Conseil de gestion. Celui-ci a permis de dresser le bilan des actions menées par le parc à mi-parcours de son plan de gestion et de recueillir les avis des membres du Conseil de gestion sur ce bilan et les voies d'amélioration

de son fonctionnement. Un 2ème séminaire sera organisé courant 2023, qui portera sur le volet prospectif, avec pour objectif l'identification des priorités stratégiques d'actions pour les prochaines années du plan de gestion.



4.5 Susciter, développer ou participer à des projets

Projet 19 - Organisation d'un appel à projets

Pour le 7ème appel à projets du Parc, les thématiques retenues par le conseil de gestion étaient au nombre de 4 et concernaient :

- le développement durable des activités maritimes : cette thématique a fait l'objet pour la deuxième année consécutive d'un financement spécifique du plan de relance
- les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement maritime à destination des jeunes
- la restauration et la mise en valeur des patrimoines matériels ou immatériels d'intérêts culturels
- les inventaires naturalistes, acquisition de données sur des enjeux de biodiversité littorale et marine

En 2022, 39 dossiers ont été instruits, chiffre légèrement en baisse par rapport à 2021

(49 dossiers). Le montant global des projets présentés était d'un peu plus de 2 000 000 €. Au final, le conseil de gestion a retenu 19 projets pour un montant d'aide de 198 016 €. A noter qu'un porteur de projet, qui avait été retenu, a souhaité abandonner son projet.

Certains projets ont fait l'objet de complément de subvention par la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée et le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales dans le cadre de la synergie mise en place depuis 2019.



Projet 20 - Élaboration de propositions d'actions et/ou participation dans le cadre d'appels à projets régionaux, nationaux et européens

Le Parc / OFB est sollicité chaque année par divers organismes pour répondre à différents appels à projets sur les plans régional, national ou européen. Le niveau d'implication du Parc à ces divers projets est variable et va de la simple aide logistique pour certaines opérations de terrain jusqu'à la participation au comité technique des projets en passant par de la fourniture de données ou d'expertise de la zone. La zone du Parc est à ce titre souvent utilisée comme zone d'application et/ou d'expérimentation. Ces projets nécessitent a, pour être retenus, minima le soutien ou l'intérêt du gestionnaire à la démarche proposée. Cette participation répond aux objectifs du plan de gestion qui prévoit de « faire du Parc naturel marin une zone de référence pour la connaissance et le suivi du milieu marin de ses écosystèmes »

- Projet RESMED porté par l'Université de Barcelone et l'UPVD - CEFREM (Interreg POCTEFA) : amélioration des connaissances de l'écologie des espèces marines patrimoniales et d'intérêt halieutique et réflexion sur une meilleure gestion transfrontalière de la biodiversité au sein et à l'extérieur des aires marines protégées ;
- Projet SAUVAGE porté par le CIRED : étude, via une approche exploratoire et une mise en discussion par la prospective, des potentialités de « ré-ensauvager » le Parc naturel marin du golfe du Lion. Ce projet fait suite au projet SAFRAN ;
- Projet Futur-Obs porté par Sorbone Université (Financement ANR - projets prioritaires de recherche « Océans et Climat ») : fournir des solutions innovantes et durables, co-construites avec les

■ 4.6 Accompagner, sensibiliser les acteurs et le public aux enjeux environnementaux de leur territoire

Projet 21 - Aires marines éducatives : déploiement du dispositif

Une « Aire Marine Educative » (AME) est un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et protection du milieu marin, destinés aux jeunes d'écoles primaires et de collèges (du CM1 à la 3ème). L'OFB coordonne le réseau des Aires éducatives sur la base d'orientations d'un comité de pilotage réunissant trois ministères (Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition

écologique et de la Cohésion des territoires, Outre-Mer) et l'OFB. Au sein du Parc, la première AME a vu le jour sur la commune d'Argelès-sur-Mer en 2017 mais a été abandonnée depuis. Par la suite, le Parc a accompagné la création de quatre AME à Canet-en-Roussillon, Cerbère, Port-Vendres et Torreilles.

- différents porteurs d'enjeux, pour la mise en place d'observatoires augmentés capables d'analyser et de prédire les trajectoires des socio-écosystèmes face aux changements environnementaux. Un observatoire augmenté est une infrastructure intégrée d'observation et de surveillance fournissant des données multi-disciplinaires et standardisées ;
- Projet RiOMAR porté par le CEA - Laboratoire des sciences et du climat (Financement ANR - projets prioritaires de recherche « Océans et Climat ») : étude de l'évolution de l'environnement côtier sous l'influence des fleuves par une approche intégrée couplant observation augmentée (instrumentation surface-fond, satellite, plateforme mobile), modélisation physique et biogéochimique haute résolution et intelligence artificielle ;
- Projet MPA4Sustainability porté par le DTU Aqua (Danemark) et le CRILOBE (Financement Biodiversa) : évaluer comment les AMP existantes peuvent être utilisées non seulement pour atteindre les objectifs de biodiversité, mais aussi pour maximiser leurs contributions à l'économie bleue tout en respectant la nature. Le Parc sera une AMP d'étude parmi d'autres AMP danoise et portugaise (Madère).
- Projet Life Espèces Mobiles Marines : en attente de la réponse de financement

En janvier 2022, le Conseil de gestion du Parc a adopté de nouvelles modalités d'accompagnement des AME sur son territoire. Ce nouveau dispositif permet notamment de financer les AME par l'intermédiaire de subventions spécifiques destinées aux structures « référents techniques » qui animent ces AME. Il permet aussi le renforcement de l'implication des communes dans leurs AME respectives.

Ce nouveau dispositif a permis, à la rentrée scolaire 2022/23, la poursuite des AME existantes et le démarrage de deux nouvelles AME à Leucate village et Port Leucate. Au total en 2022, le Parc s'est investi dans six AME réparties sur cinq communes du littoral : Canet-en-Roussillon, Cerbère, Leucate (village et Port Leucate), Port Vendres et Torreilles. Huit classes d'écoles primaires y participent, soit 200 jeunes environ.

Les subventions Parc pour cette première année du dispositif s'élèvent à 24.000€, à destination des référents techniques de ces AME, les

associations LabelBleu et Nostra Mar. Le Parc est aussi intervenu en animation en classe et lors de sorties de terrain : conseils des enfants de la mer avec les acteurs locaux concernés, découverte du milieu marin du territoire et du fonctionnement du parc, nettoyage de zones littorales, etc.

Enfin, 2 journées d'échange inter-AME ont eu lieu en mai et juin 2022 entre les AME de Canet et Port-Vendres, en partenariat avec le Conseil général 66 et les associations LabelBleu et Nostra Mar.

Par ailleurs, le Parc est membre du réseau de pilotage régional des Aires Educatives, le GRAE Occitanie. Les implications du Parc dans ce réseau ont porté notamment sur l'instruction des candidatures et la participation au jury de labellisation des aires éducatives de la région Occitanie au printemps et de l'appel à projets exceptionnel « aires éducatives » de l'OFB en octobre.

Projet 22 - Déploiement et relais d'actions de sensibilisation à destination des acteurs de la mer

Le Parc a participé à de nombreux événementiels cette année, dont le Mondial du vent, la fête de la Nature, le Swim run. De nombreuses conférences ont également été données, particulièrement vers deux publics cibles : les plaisanciers et les pêcheurs de loisirs. Les pages du site internet ont été complétées.

Les sections actualités et agenda sont régulièrement mises à jour. La page Facebook du Parc compte, le 20 février 2023, 5 754 abonnés. Une progression constante. Les abonnés sont majoritairement français localisés sur le territoire du Parc naturel marin mais aussi du pourtour méditerranéen.

Projet 23 - Equipement des aquariums

Le Parc poursuit son projet d'équipement des aquariums de Banyuls (Biodiversarium) et de Canet (Oniria). Un marché public a été lancé afin de pouvoir travailler avec une société d'audiovisuel réalisant de l'image 3D et une société fabriquant les décors. Ces équipements sont destinés au grand public et visent à valoriser

le milieu marin et les actions de préservation à mettre en oeuvre. L'ouverture au public est prévu au **printemps 2023**.



Annexe 1. Bilan des subventions versées par le Parc en 2022

Intitulé du projet	Structure	Budget total du projet	Montant de la subvention engagée
Finalisation de la conversion d'un bateau électrique	Le Paradis des Bulles	181 250 €	30 000 €
Pose cuve de récupération des eaux noires «grande capacité»	NAVIVOILE	5 996,96 €	4 043 €
Acquisition d'un bateau de servitude électrique	SAGAN (sem)	41 288,5 €	14 000 €
Le Sable, desgrains pas si anodins	Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole Federico Garcia Lorca de THEZA	16 000 €	12 298 €
Quand la plage nous raconte la mer...	LABELBLEU	15 000 €	12 000 €
Jeu interactif de découverte des richesses du littoral et de sensibilisation à sa biodiversité	Bioranell	3 125 €	2 500 €
Balade-spectacle «Le Chant de la Mer»	Compagnie Cielo	4 350 €	3 332 €
Travaux de restauration de la goélette Miguel Caldentey par des organismes de formation et valorisation du travail de charpenterie de marine et de ces actions de formation à travers la prise de vue d'images vidéos.	SIVU Pailebot Miguel Caldentey	10 551,41 €	8 441 €
Restauration de la barque catalane l'Albada - Troisième tranche	Vela I Vent	21 876,07 €	11 000 €
Réalisation d'un ouvrage sur un pêcheur de mer et d'étang	Les amis de l'étang de la Cou-dalère	2 750 €	2 200 €
Restauration de la barque Notre Dame de Consolation MH	ASSOCIATION ELS AMICS DE LA BARCA NOTRE DAME DE CONSOLATION M.H.	42 803 €	3 600 €
Publication d'un ouvrage sur les tours de guet et à signaux du département des Pyrénées Orientales	Editions Trabucaire	12 236,79 €	9 000 €
Modélisation 3D de l'épave du Saumur	SEPTENTRION ENVIRONNEMENT	50 430 €	20 000 €
Développement d'outils bilingues de médiation culturelle sur la construction navale autour de la restauration de la goélette Miguel Caldentey	Association Els Amics Del Pailebot Miguel Caldentey	10 052 €	3 100 €
Restauration du «Virgo Maria» Barque traditionnelle de 1949	Challenge O2	37 843,2 €	2 500 €
Contribution à l'inventaire moléculaire de la macrofaune benthique côtière du Golfe du Lion (COMAC)	Sorbonne Université	55 700 €	22 560 €
TISCO, Tridimensional Structure of COralligenous reefs and their effects on marine communities	SEPTENTRION ENVIRONNEMENT	50 650 €	15 000 €
PROJET RORQUAL	Regard du Vivant	16 666,66 €	10 000 €

Annexe 2 : Composition du conseil de gestion au 04/01/2022 - (cf. arrêté préfectoral conjoint n°366/2021 du 4 janvier 2022 portant désignation des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion).

Collège de l'Etat				
DIRM	DREAL	DRAC	DDTM	Commandant de zone maritime
Collège des collectivités territoriales				
Organisme	Titulaire	Suppléant		
CR Occitanie	Mme Agnes LANGEVINE	M. Christophe MANAS		
CD66	Mme Hermeline MALHERBE	M. Nicolas GARCIA		
CD11	M. Francis MORLON	M. Didier ALDEBERT		
Communauté Urbaine PMM	M. Marc MEDINA	M. Robert VILA		
CC Albères C V Illibéris	M. Antoine Parra	M. Aimé ALBERTY		
CC Sud Roussillon	Mme Nathalie PINEAU	M. Jacques FIGUERAS		
Leucate	Mme Marie BRETON	M. Lucas JAULENT		
Barcarès	M. Alain FERRAND	Mme Marie-Laure GUIRADO		
Toreilles	Mme Cécile MARGAIL	Mme Virginie PORTEILS		
Ste Marie la Mer	M. Edmond JORDA	Mme Sandrine LOZANO		
Canet en Roussillon	M. Stéphane LODA	M. Jean-Marie PORTES		
St Cyprien	Mme Katia ROMAGOSA	M. Jean ROMEO		
Elne	Mme Annie PEZIN	Mme Sylvaine CANDILLE		
Argelès-sur-Mer	Mme Julie SANZ	M. Didier LAFOND		
Collioure	M. Jean-Pierre GILLERY	M. Joël BOUSCARRA		
Port-Vendres	M. Grégory MARTY	M. Gabriel FERNANDEZ		
Banyuls sur Mer	M. Jean-Michel SOLE	M. Guy VINOT		
Cerbère	M. Christian GRAU	M. Jérôme CANOVAS		

Collège des gestionnaires d'espace naturels protégés		
Organisme	Titulaire	Suppléant
Repr. Gestion. RNMCB	Mme Martine ROLLAND	Mme Madeleine GARCIA VIDAL
Synd. mixte de gestion du PNR-Narbonnaise	M. Didier CODORNIU	M. Benjamin ASSIE

Collège des professionnels		
Organisme	Titulaire	Suppléant
CRPMEM Occitanie	M. Bernard PEREZ	
CIDPMEM 66/11	M. Manuel MARTINEZ	
Prud'homie de Leucate	M. Loïc DAVID	
Prud'homie de Saint-Laurent-de-la Salanque, Le Barcarès	M. Marc ALBERNY	M. Stéphane ROSES
Prud'homie de St Cyprien	M. Olivier DURIETZ	M. Lilian MARTINEZ
SRConchy	M. Théo BONIFACE	M. Patrice LAFONT
Chambre d'Agri. du Roussillon	M. Laurent BARREDA	M. Brice CASSAGNES
CCI - Perpignan/66	M. Marc BADIA	M. André JOFFRE
ADT 66	Mme Aude VIVES	M. Remy VERNIER
SNEPL	M. François POCH	M. Damien BRASSART
GS3PO	M. Thierry BOUTHORS	M. Alain MAYER
Asso. des Armateurs privés fr	M. Guilhem HUBERT	M. Yoan SALOMON
UVPO	M. Serge PALLARES	M. Marc BERNADI

Collège des usagers		
Organisme	Titulaire	Suppléant
FNPPSF	M. Jean-Claude HODEAU	M. Jean MITSIALIS
FFPM	M. Jean-Marie PEREZ	M. Patrick CHANSARD
FFESSM	M. Pierre DUNAC	M. Eric DELMAS
Comité rég. FFV	M. Jacques DOUAY	M. Vincent GHORIS
FNPSA	M. Jean-Marie RAY	M. Jean- Bruno GURRIERI
Comité rég.FF motonautique	M. Eric FALGARONNE	M. Patrick MORANA
GA.PA.MAR	M. Jacques ROCHER	M. Alain SIRE

Collège des associations de protection de l'environnement		
Organisme	Titulaire	Suppléant
ASAME	Mme. Raymonde LECOMTE	M. Jean-Marie MARCASSIN
Com. de cons.de la nature PO	M. Franck LARTAUD	M.Pascal ROMANS
GOR	M. Joseph HIARD	Mme Roselyne BUSCAIL
Asso. Charles Flahault	M. Bruno VOLAND	M. Jean-Marc LEWIN



Organigramme du Parc naturel marin du golfe du Lion



Collège des personnalités qualifiées

Organisme	Titulaire
OOB	M. Yves DESDEVISES
IFREMER Station Sète	Mme Maria RUYSSSEN
CEPRALMAR	M. Loïc LINARES
UPVD	M. Philippe LENFANT
	M. Nicolas ROBIN
Conservatoire du littoral	M. Cédric BOHUN
Pays Pyrénées-Méditerranée	Mme Nathalie REGOND PLANAS
Intuitu personæ - Préfet des PO	M. Frédérique VIARD
	Mme Catherine PIANTE
Intuitu personæ - Préfet de l'Aude	M. Daniel ARMISEN

Commissaires du Gouvernement

Préfet des Pyrénées-Orientales	M. Rodrige FURCY
Préfet maritime de la Méditerranée	M. Gilles BOIDEVEZI

Annexe 4. Liste détaillée des avis rendus en 2022

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Entité ayant rendu l'avis	Avis rendu par le parc	Recommandations/ Réserves	Conclusion de l'Autorité administrative
ZMEL Paulilles - AOT DPM / DLE	Aménagements_cotiers	CD66	07/01/22	Conseil de gestion	Avis simple favorable	Oui	
Modification projet ferme pilote	EMR	LEFGL	12/01/2022	Directeur	Avis technique	Non	AP n°DREAL/DE/DMMC-11-2022-001
AOT cage instrumentée courantomètre	Campagnes scientifiques	CEFREM	12/01/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Autorisation environnementale Ila Catala	Travaux_portuaires	SEMOP Illa Catala Développement	07/01/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Trophée Ivara	Peche	LRMP/FNP-SA,	18/03/2022	Directeur	Avis technique	Non	
AOT Intervention sur le bouchon sableux de l'embouchure de la Tet	Aménagements_cotiers	Aménagements_cotiers	14/03/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Compétition JETSKI avril Barcares	Manifestations_sportives	Association Jet Pirate canotois	18/03/2022	Conseil de gestion	Avis simple défavorable		
AOT installation bouée scientifique	Campagnes scientifiques	OCERGIE	22/03/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
AOT ZMEL Collioure	Aménagements_cotiers	Commune de Collioure	18/03/2022	Conseil de gestion	Avis simple favorable	Non	
AOT dispositifs d'amarrage	Mouillages	Commune de Saint Cyprien	29/03/2022	Directeur	Avis technique	Non	AP DDMT/SML/2022116-002
Concours de pêche en mer (3)	Peche	Thon Club du Roussillon	18/03/2022	Directeur	Avis technique	Non	AR 18-11 du 04/04/2022
Championnat régional chasse sous-marine	Peche	LRMP_FNP-SA	18/03/2022	Directeur	Avis technique	Non	AR 19-66 du 04/04/2022
Mondial du vent	Manifestations_sportives	Mairie de Leucate	29/03/2022	Directeur	Avis technique	Non	AP 090/2022 du 25/04/2022
AOT sculpture sur sable	Autre	Monsieur Kadlec	01/04/2022	Directeur	Avis technique	Non	AP DDTM/SML/2022116-0001
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	WATERS-PORT 66	14/02/2022	Directeur	Avis technique	Oui	

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Entité ayant rendu l'avis	Avis rendu par le parc	Recommandations/ Réserves	Conclusion de l'Autorité administrative
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	Leucate Jet Ski	14/02/2022	Directeur	Avis technique	Oui	Décision 02/SML/2022 du 26/04/2022
Manifestation nautique Convivial Duotone	Manifestations_sportives	Kitesurf Leucate	15/04/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP 086/2022 du 21/04/2022
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	Paradise jet	14/02/2022	Directeur	Avis technique	Oui	Décision 05/SML/2022 du 26/04/2022
Demande AOT projet connect MED 4 dispositif écoute IFREMER	Campagnes scientifiques	IFREMER	27/04/2022	Directeur	Avis technique	Non	AP DDTM/SML/2022175-0001
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	AJMML - SAS Jet Xtreme	14/04/2022	Directeur	Avis technique	Oui	Décision 06/SML/2022 du 26/04/2022
Avenant projet éoliennes	EMR	CUDPM RTE	10/06/2022	Directeur	Avis technique	Non	
AOT mouillage individuel	Mouillages	M. FABRE	19/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP DDTM/SML/2022179-0001
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	JET EXTREME 66	19/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	BARCA-JETS	19/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	JET AVENTURE 66	19/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Concours de pêche en mer ACTINAUTIC	Peche	ACTINAUTIC	25/05/2022	Directeur	Avis technique	Non	
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	St Cyp Jet évaison	19/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	PUREMOTION	19/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations_sportives	JET SENSATION	19/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Entité ayant rendu l'avis	Avis rendu par le parc	Recommandations/Réserve	Conclusion de l'Autorité administrative
Demande avis AOT nettoyage plage Elne	Autre	Commune Elne	31/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP n°DDTM/SML/151-0001 du 31/05/2022
AOT festival Electrobeach	Autre	Commune Le Barcares	15/06/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations sportives	Port Leucate	24/05/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Concession plage Leucate	Aménagements côtiers	Commune de Leucate	08/08/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
AOT mouillage individuel	Mouillages	CUSSAC	27/06/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP n° DDTM/SML/2022181-0001 du 30/06/2022
AOT mouillage individuel	Mouillages	J. CARDONER	27/06/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP n° DDTM/SML/2022181-0003 du 30/06/2022
AOT mouillage individuel	Mouillages	JORDA	27/06/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP n° DDTM/SML/2022180-0001 du 29/06/2022
AOT mouillage individuel	Mouillages	BAYONNE	27/06/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP n° DDTM/SML/2022182-0002 du 01/07/2022
AOT mouillage individuel	Mouillages	JET AVENTURE 66	18/05/2021	Avis technique	Directeur	Favorable	Oui
AOT mouillage individuel	Aménagements côtiers	Y. CARDONER	27/06/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP n° DDTM/SML/2022181-0002 du 30/06/2022
Concours de pêche	Pêche	Gruissan Thon Club	03/08/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
Agrément randonnée en VNM encadrée	Manifestations sportives	NAUDO BEACH CLUB	13/07/2022	Directeur	Avis technique	Oui	

48

Intitulé du projet	Type d'activité	Pétitionnaire	Date de l'avis	Entité ayant rendu l'avis	Avis rendu par le parc	Recommandations/Réserve	Conclusion de l'Autorité administrative
AOT Fete des vendanges	Autre	Commune de Banyuls	24/08/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
AOT mouillage individuel	Mouillages	club plongée CAP CERBERE	24/08/2022	Directeur	Avis technique	Oui	AP n° DDTM/SML/2022279-0001 du 06/10/2022
AOT forage Piezomètre	Aménagements côtiers	ECOPLAGE					AP n° DDTM/SML/2022301-0001 du 28/10/2022
AOT plongeur démontable	Aménagements côtiers	Hotel restaurant les Roches brunes	09/11/2022	Directeur	Avis technique	Oui	Refus courrier du 03/01/2023
AOT ZMEL CD66 - Anse de Paulilles	Aménagements côtiers	CD66	30/11/2022	Conseil de gestion	Avis simple favorable	Oui	
Consultation de bilan des schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine	Aquaculture	CEREMA	29/10/2022	Directeur	Avis technique	Oui	
AOT hydrophones dans le cadre des travaux de requalification quai Dezoums	Travaux portuaires	EIFFAGE		Directeur	Avis technique	Oui	AP n° DDTM/SML/2023011-0001 du 11/01/2023

49

Annexe 5. Synthèse des actions Natura 2000

Site(s) Concer- né(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Du- rée	finance- ment OFB année 2022	autre co financement	Montant co finance- ment	temps agents tot	Montant total de la mesure								
FR9101482	Expertise et veille éco- logique	étude scientifique/ connaissance	2022				168 jour(s)	0 €								
FR9101493																
FR9102012																
FR9102013																
FR9112034																
FR9112035																
FR9102016																
FR9102018																
FR9101482	Suivi de la megafaune et des activités anthro- piques	suivi	2022	19 534 €			140 jour(s)	19534 €								
FR9101493																
FR9102012																
FR9102013																
FR9112034																
FR9112035																
FR9102016																
FR9102018																
FR9101482	Evaluation de l'état éco- logique par l'EBOI	étude scientifique/ connaissance	2022	- €			2 jour(s)	0 €								
FR9102012																
FR9101482	Suivi de l'état de conser- vation des herbiers de posidonies	suivi	2022	- €			38 jour(s)	0 €								
FR9102016	Amélioration de la connaissance sur les récifs profonds	étude scientifique/ connaissance	2022	4 908 €			15 jour(s)	4908 €								
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	mesure de gestion	2022	34 698 €			10 jour(s)	34698 €								
FR9101482	Manifestations grand public et déploiement d'action de sensibilisa- tion	information/sensibi- lisation/communica- tion	2022	4 500 €			42 jour(s)	4500 €								
FR9101493																
FR9102012																
FR9102013																
FR9112034																
FR9112035																
FR9102016																
FR9102018																
FR9101482	Education auprès des scolaires (primaires CM1- CM2)	animation	2022	20 000 €	Sorbonne université (Observatoire Océanolo- gique de Banyuls sur Mer / Biodiver- sarium)	10 000 €	10 jour(s)	30000 €								
FR9101493																
FR9102012																
FR9102013																
FR9112034																
FR9112035																
FR9101482	Exposition perma- nente aquariums Bio- diversarium et Oniria	information/sensi- bilisation/commu- nication	2022	102 000 €			45 jour(s)	102000 €								
FR9102012																
FR9102013																
FR9102016																
FR9102018																
FR9101482									Déploiement d'aires marines éducatives (AME), réflexion et mise en oeuvre de mesures de gestion des AME	information/sensi- bilisation/commu- nication	2022- 2023	21 000 €	Communes de Cer- bère, Leucate, Port- Vendres, Torreilles Communauté d'Agglo Perpignan Méditerranée Agglo Conseil Général 66 Associations Label- Bleu et Nostra Mar Coopératives sco- laires des Ecoles primaires	38 323 €	40 jour(s)	59323 €
FR9112034																
FR9102012																
FR9112035																
FR9101482	Suivi des déchets sur les plages, déchets flottants et déchets présents sur les fonds marins	étude scienti- fique/connais- sance	2022	- €			49 jour(s)	0 €								
FR9101493																
FR9102012																
FR9102013																
FR9101482	Évaluation des déchets dans le Parc	information/sensi- bilisation/commu- nication	2022	- €			5 jour(s)	0 €								
FR9102013																
FR9101482	Suivi et gestion des déchets produits par les activités de pêche et impactant ces acti- vités (enlèvements des filets perdus)	mesure de gestion	2022	- €			62 jour(s)	0 €								
FR9101482	Gestion des mouil- lages écologiques	mesure de ges- tion	2022	28 908 €			10 jour(s)	28908 €								
FR9101482	Gestion des mouil- lages organisés de la baie de Paulilles (me- sures compensatoires)	étude scienti- fique/connais- sance	2022	- €			9 jour(s)	0 €								
FR9101482	Réflexion sur la mise en place de zone de protection forte	animation	2022 -2023	139 780 €			90 jour(s)	139780 €								
FR9101493																
FR9102012																
FR9102013																
FR9112034																
FR9112035																
FR9102016	Surveillance et police	surveillance/police	2022	- €			137 jour(s)	0 €								
FR9102018																
FR9101482																
FR9101493																
FR9102012																
FR9102013																

Site(s) Concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	financement OFB année 2022	autre co financement	Montant co financement	temps agents tot	Montant total de la mesure
FR9102016	Caractérisation des faciès morphologiques et sédimentaires des têtes de canyons	étude scientifique/ connaissance	2022	- €			20 jour(s)	0 €
FR9101482	Démarche Ambition Littoral	animation	3 ans	- €			15 jour(s)	0 €
FR9101493		étude scientifique/ connaissance						
FR9102012		Information/sensibilisation/communication						
FR9102013								
FR9101493	DYNATC et NETTPLAGE	animation	2022	- €			20 jour(s)	0 €
FR9101482		étude scientifique/ connaissance		6 000 €			35 jour(s)	6000 €
FR9102012		étude scientifique/ connaissance		- €			45 jour(s)	0 €
FR9101482	Accompagnement des organisateurs de la SwimRun côte Vermeille	mesure de gestion	2022	6 000€			4 jour(s)	6 000 €
FR9101482	Suivi des activités de prélèvements (pêches maritimes professionnelles et de loisir hors chasse sous marine)	suivi	2021-2022	25 504 €			11 jour(s)	25504 €
FR9101493								
FR9102012								
FR9102013								
FR9112034								
FR9112035								
FR9101482	Sensibilisation des pêcheurs aux prises accessoires de raies, requins, tortues, oiseaux	information/sensibilisation/communication	2021-2022	- €			8 jour(s)	0 €
FR9101493								
FR9102012								
FR9102013								
FR9112034								
FR9112035								
FR9102016								
FR9102018								
FR9101482	Signature d'une charte de bonnes pratiques lors des concours de pêche de loisir	mesure de gestion	2021-2026	- €			21 jour(s)	0 €
FR9101493								
FR9102012								
FR9102013								
FR9112034								
FR9112035								
FR9102016								
FR9102018								

	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	financement OFB année 2022	autre co financement	Montant co financement	temps agents tot	Montant total de la mesure
FR9101482	Suivi d'espèce non indigène : callinectes sapidus	suivi	2019-2021	- €			4 jour(s)	0 €
FR9101493								
FR9102012								
FR9102013	Suivi de la chasse sous marine sur la côte rocheuse	suivi	2019-2021	- €			3 jour(s)	0 €
FR9101482								
FR9112034	Diffusion presse, réseaux sociaux et site web	information/sensibilisation/communication	2022	- €			35 jour(s)	0 €
FR9101482								
FR9101493								
FR9102012								
FR9102013								
FR9112034								
FR9112035								
FR9102016								
FR9102018								
Total	Evaluation de l'état écologique par l'EBQI	étude scientifique/ connaissance	2022	412 832 €		48 323 €	1548 jour(s)	461155 €

Bilan des actions NATURA 2000 année 2022, menées par la mairie d'Argelès-sur-Mer dans le cadre de la co-gestion du site

Site(s) concerné(s)	Libellé de la mesure	Nature/type	Durée	temps agents tot	Montant total de la mesure
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	animation	2022	60 jour(s)	47500 €
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	mesure de gestion	2022	20 jour(s)	6275 €
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	surveillance/police	2022	30 jour(s)	0 €
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	étude scientifique/ connaissance	2022	30 jour(s)	5290 €
FR9101493	Déploiement et mise en œuvre d'une co-gestion du site mixte Natura 2000 « Embouchure du Tech et grau de la Massane »	information/sensibilisation/communication	2022	10 jour(s)	0 €
Total				150 jour(s)	59065 €

54

FR9101482	ZSC Posidonies côte des Albères
FR9101493	ZSC Embouchure Tech et grau Massane
FR9102012	ZSC Prolongement en mer cap et étang de Leucate
FR9102013	ZSC Côtes sableuses infralittoral languedocien
FR9112034	ZPS Cap Béar - Cap Cerbère
FR9112035	ZPS Côte languedocienne
FR9102016	SIC Récifs des canyons Lacaze-Duthiers, Pruvot et Bourcart
FR9102018	SIC Grands dauphins du golfe du Lion



Directive cadre
Stratégie pour le milieu marin
DCSMM



55

Crédits photos

Mathieu Foulquié (p.13, p.34)
EFGL (p.32)
Office français de la biodiversité (autres pages)



Parc naturel marin du Golfe du Lion

2 impasse Charlemagne
66700 Argelès-sur-Mer

04 68 68 40 20
parcmarin.golfedulion@ofb.gouv.fr

Le rapport d'activités 2022
du Parc naturel marin du Golfe du Lion
a été approuvé par le conseil de gestion
le XX février 2023



www.parc-marin-golfedulion.fr